

L'impact de la perception de l'immigration en tant que menace économique, sécuritaire et identitaire sur les attitudes pro-bannissement.

Auteur : Henry, Florence

Promoteur(s) : Fontaine, Sébastien

Faculté : Faculté des Sciences Sociales

Diplôme : Master en sociologie, à finalité approfondie

Année académique : 2017-2018

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/4370>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

NOM : HENRY

Prénom : Florence

Matricule : s120528

Filière d'études : Master en Sociologie

Mémoire

L'impact de la perception de l'immigration en tant que menace économique, sécuritaire et identitaire sur les attitudes pro-bannissement

Promoteur :

FONTAINE Sébastien

Lecteur :

KOVINCIC Petar

Lecteur :

MARFOUK Abdeslam

Remerciements

À mes parents, pour m'avoir encouragée, aidée et soutenue tout au long de mes études de sociologie. Sans eux, je n'en serais pas là.

À Sébastien Fontaine, mon promoteur. Ainsi qu'à mes lecteurs, Abdeslam Marfouk et Petar Kovincic, pour avoir accepté de me soutenir dans l'aventure de ce mémoire.

À mon compagnon, pour m'avoir épaulée moralement tous les jours.

À ma grand-maman, pour la confiance qu'elle m'accorde quotidiennement.

Au personnel de l'IWEPS pour m'avoir permis d'avancer, particulièrement durant ma période de stage.

Plan

Remerciements	2
Plan	3
Introduction	6
Chapitre I - Cadre Théorique	7
1. Définitions	7
1.1. Immigration	7
1.2. Perception	7
1.3. Attitude	8
1.4. Attitudes pro-bannissement	8
1.5. Comportement intergroupe	8
2. Les menaces perçues en Europe	9
2.1. Les menaces réalistes	9
2.2. Les menaces symboliques	15
2.3. Opposition à l'immigration et opposition à la naturalisation	17
2.4. Cadrage	18
2.5. La perception du nombre de migrants	19
2.6. Lien entre la perception d'une menace, les préjugés et la discrimination	20
Chapitre II – Hypothèses	21
Chapitre III – Contexte	21
1. Politiques de l'immigration en Belgique	21
1.1. Politiques migratoires	21
1.2. Politiques d'intégration	24
2. L'Identité en Belgique	25
3. Climat politique en Belgique	26
3.1. Les partis anti-immigration	26
3.2. Le cordon sanitaire	26
3.3. Impact de la loi de 1981	26
4. Contexte spécifique à l'année 2014	27
Chapitre IV - Impact réel de l'immigration	27
1. Impact sur le travail et le chômage	27
2. Impact sur les finances publiques	28
3. Impact sur la sécurité	29

4. Impact sur l'identité	29
Chapitre V – Méthode	30
1. Les variables de contrôle	30
1.1. L'effet de contact	30
1.2. Le statut précaire	30
1.3. Le niveau d'éducation	30
1.4. Le niveau de revenu	31
1.5. La position sur l'échelle politique gauche-droite	31
1.6. Le degré d'attachement à la religion	31
1.7. Le sexe	31
1.8. Le degré de satisfaction de la démocratie	31
1.9. L'âge	32
1.10. Le fait d'appartenir à une minorité ethnique	32
1.11. Le statut matrimonial	32
1.12. L'environnement d'habitat	32
2. Les données	32
3. Opérationnalisation	33
3.1. Les variables d'intérêt	33
3.2. Les variables réponses	35
3.3. Les variables de contrôle	36
4. Le modèle	41
Chapitre V- Analyses	42
1. La répartition du sentiment de menace en Belgique	42
1.1. Les menaces économiques	42
1.2. La menace sécuritaire	42
1.3. Les menaces identitaires	42
1.4. Position refuge	42
2. Le bannissement des personnes de races ou d'ethnies différentes	43
2.1. Les variables d'intérêt considérées seules	43
2.2. Le modèle	44
3. Le bannissement des personnes de même race ou ethnie	45
3.1. Les variables d'intérêt considérées seules	45
3.2. Le modèle	46
4. Le bannissement des tziganes	47
4.1. Les variables d'intérêt considérées seules	47

4.2. Le modèle	48
5. Le bannissement des juifs	50
5.1. Les variables d'intérêt considérées seules	50
5.2. Le modèle	50
6. Le bannissement des musulmans	52
6.1. Les variables d'intérêt considérées seules	52
6.2. Le modèle	52
7. Le bannissement des immigrants provenant des pays européens pauvres	54
7.1. Les variables d'intérêt considérées seules	54
7.2. Le modèle	55
8. Le bannissement des immigrants provenant des pays pauvres non-européens	56
8.1. Les variables d'intérêt considérées seules	57
8.2. Le modèle	57
9. Synthèse	59
9.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie	59
9.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité.....	59
9.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité	59
9.4. La perception du nombre de migrants dans le pays	59
9.5. Le fait de regarder des programmes politiques à la télévision	61
9.6. Les contacts avec des personnes d'ethnies différentes	61
9.7. L'environnement d'habitat	61
9.8. Le fait d'appartenir à une minorité ethnique	61
9.9. Le fait d'avoir un statut précaire par rapport à l'emploi	61
9.10. Le niveau de revenu	61
9.11. La privation relative	62
9.12. Le niveau d'éducation	62
9.13. La région	62
9.14. L'âge	62
9.15. La position sur l'échelle politique gauche-droite	62
9.16. Le fait d'avoir des préjugés raciaux	63
9.17. Le degré d'attachement à la religion.....	63
9.18. Le statut matrimonial	63
Conclusion	63
Références	65
Annexes	A1

Introduction

En 2017, aux Etats-Unis, Donald Trump amorce un décret visant à interdire aux ressortissants de six pays majoritairement musulmans l'accès au territoire. Ce décret pousse à se poser la question des attitudes pro-bannissement en Belgique.

Différentes études ont déjà été conduites sur les attitudes pro-bannissement dans certains pays d'Europe (notamment au Portugal, voir Vala, Pereira et Ramos, 2006). L'un des déterminants de ces attitudes est la perception de l'immigration en tant que menace pour l'économie, la sécurité ou encore l'identité.

Dans un premier temps, ce travail va se concentrer sur les théories déjà existantes, provenant principalement du domaine de la psychologie sociale, pour expliquer les processus en œuvre qui font que l'immigration est perçue comme une menace. Ces théories seront détaillées pour les trois types de menaces perçues. Cette section visera également à détailler les impacts de la perception de l'immigration comme une menace et plus particulièrement son effet sur les attitudes pro-bannissement.

Les différents concepts étroitement liés à la perception de l'immigration comme une menace seront également discutés. C'est le cas notamment de la privation relative, des médias ou encore de la perception de la part de personnes d'origine étrangère dans le pays. Grâce à ce cadre théorique, plusieurs hypothèses de travail seront mises en évidence.

Dans un deuxième temps, une mise en contexte sera réalisée. Il s'agira d'une brève description de l'histoire de l'immigration en Belgique ainsi que du contexte politique, économique et identitaire de ces dernières années.

Dans un troisième temps, ce sont les impacts réels de l'immigration qui seront discutés. Dans le sens commun, l'immigration est réputée pour avoir un impact négatif ou même pour être une menace. Or, il est intéressant de voir que l'impact réel de l'immigration n'est pas celui qui est perçu par le sens commun ou les médias.

Dans un quatrième temps, la méthode de construction du modèle d'analyse sera exposée, ainsi que l'intérêt de toutes les variables de contrôle qui y sont intégrées. La construction de chaque variable sera également décrite.

Dans un cinquième temps, sept modèles d'analyses seront présentés. Ces modèles analyseront l'effet de la perception de l'immigration comme une menace économique, sécuritaire et identitaire ainsi que l'effet des variables de contrôle sur le bannissement des personnes de différentes races ou ethnies, des personnes de même race ou ethnie, des tziganes, des juifs, des musulmans ainsi que les immigrants provenant des pays pauvres d'Europe et hors d'Europe. Une synthèse résumera l'effet de chaque variable dans l'ensemble des modèles.

Enfin, ce travail sera conclu notamment par un retour sur les hypothèses. De plus, les limites et les pistes qui permettraient d'approfondir ce travail seront mentionnées.

Chapitre I - Cadre Théorique

1. Définitions

Avant de faire l'état des connaissances concernant l'impact des perceptions de menace de l'immigration sur les attitudes pro-bannissement, il semble important de définir les différentes notions qui seront utilisées tout au long de ce travail. Ces notions sont : immigration, perception, attitude, attitude pro-bannissement et comportement intergroupe.

1.1. Immigration

Straehle (2011) définit l'immigration comme « les mouvements transfrontaliers de personnes dont l'intention est de s'installer pour un certain temps dans un pays différent de leur pays d'origine » [traduction libre] (Straehle, 2011). Il faut particulièrement souligner la nécessité que les personnes aient l'intention de s'installer au moins un certain temps. L'immigration ne concerne donc pas les séjours touristiques, par exemple.

1.2. Perception

Selon Messing, la perception peut être définie comme

La capacité des organismes à reconnaître et différencier les aspects essentiels du monde qui les entoure, qui sont significatifs pour leurs activités. Supportées par ses récepteurs et le système nerveux central, la perception permet à l'organisme de contrôler et d'ajuster ses activités selon les circonstances environnantes [traduction libre] (Messing, 2014, p. 1346).

Dans le cadre de ce mémoire, la perception sera donc définie comme la prise en compte des stimuli qu'ils soient auditifs ou visuels, que l'individu jugera significatifs pour se forger une opinion sur les

effets de l'immigration. Ces stimuli permettront donc à l'individu d'agir et d'ajuster ses actions, notamment concernant l'attitude à adopter envers les politiques visant à réduire ou bannir l'immigration.

1.3. Attitude

En 1929, Allport définit l'attitude comme étant « une disposition à agir construite grâce à l'intégration d'un certain nombre de réponses du même type » [traduction libre] (Allport, 1929, p. 221). Ici l'attitude est donc considérée comme l'ensemble des réactions des individus à des questions concernant l'immigration qui vont guider leurs actions, notamment lorsqu'il s'agit de voter en faveur d'une politique pro-bannissement.

1.4. Attitude pro-bannissement

Les attitudes pro-bannissement sont les expressions du désir de bannir certains individus, sur base de leur race, leur religion ou leur provenance géographique. Dans ce travail, la signification de bannir qui est retenue est celle de « tenir quelqu'un éloigné d'une société, d'un milieu, d'une activité » (Bannir, s. d.). Ce concept est fortement relié à la question de la fermeture des frontières.

1.5. Comportement intergroupe

En 1966, Sherif définit les comportements intergroupes comme « chaque situation lors de laquelle un individu appartenant à un groupe interagit collectivement ou individuellement avec un autre groupe ou avec ses membres mettant en avant leur identification de groupe » [traduction libre] (cité dans Tajfel, 1982, p. 2). Tajfel (1982) apporte quelques précisions à cette définition en précisant les termes de groupe et d'identification de groupe.

Selon Tajfel (1982), le groupe est défini selon un critère interne et un critère externe. Le critère interne se compose d'une part de la conscience d'appartenir au groupe et d'autre part de la valeur accordée au groupe. Il est également fréquent qu'il y ait une implication émotionnelle dans le groupe. Ce critère interne s'apparente à l'identification de groupe. Le critère externe est la reconnaissance extérieure que le groupe existe. En effet, Tajfel (1982) souligne qu'il n'y a pas de comportement intergroupe possible sans cette reconnaissance.

Afin que les natifs puissent agir envers les immigrants, ils doivent donc à la fois être conscients de faire partie d'un groupe, donner une valeur à ce groupe et être reconnu par l'extérieur en tant que

groupe. Il est également nécessaire qu'ils perçoivent les immigrés en tant que groupe afin que l'on puisse parler de comportement intergroupe.

2. Les Menaces perçues en Europe

Selon plusieurs auteurs (Lahav et Courtemanche, 2011 ; Pereira, Vala et Costa-Lopes, 2010), la perception d'une menace provenant de l'immigration peut être divisée en deux types de menaces distinctes.

Premièrement, les menaces réalistes, c'est-à-dire « les menaces à l'encontre de l'existence, du pouvoir (économique et politique) et du bien-être (physique et matériel) de l'in-group » [traduction libre] (Pereira et al., 2010, p. 1232).

Deuxièmement, les menaces symboliques, c'est-à-dire celles « reliées aux différences entre les groupes en terme de valeurs, morales et standards ainsi que la façon dont ces différences défient la vision du monde de l'in-group » [traduction libre] (Pereira et al., 2010, p. 1232).

2.1. Les menaces réalistes

Dans cette section, ce sont les menaces économiques et les menaces sécuritaires qui sont expliquées. Sniderman, Hagendoorn et Prior (2005) soulignent que celles-ci peuvent présenter deux dimensions distinctes. L'individu ressentant ce type de menace peut soit avoir peur pour sa propre sécurité physique et économique, soit avoir peur pour la sécurité physique et économique de son groupe.

2.1.1. Dimension économique

Selon Vala et al., les effets de l'immigration les plus souvent perçus négativement par le sens commun sont les effets touchants aux dimensions économiques et sécuritaires. Selon eux, les médias reflètent cette inquiétude concernant l'influence de l'immigration sur « l'emploi, le niveau de revenu, l'accès aux services publics ainsi que la qualité de ceux-ci » [traduction libre] (Vala et al., 2006, p. 120). Différents concepts et théories permettent de mieux comprendre en quoi l'immigration peut être perçue comme une menace économique et quels en sont les effets, ceux-ci seront présentés dans les paragraphes suivants.

2.1.1.1. *Théorie des conflits réalistes intergroupes*

Une première théorie utile est celle du conflit réaliste intergroupe. Cette théorie émet l'hypothèse que les individus entrent en compétition pour accéder à des ressources matérielles ou symboliques limitées (Brief et al., 2005). Cette compétition ainsi que la perception de l'autre groupe comme une menace pour accéder aux ressources engendrent de l'hostilité intergroupe qui n'est réduite que lorsque que les différents groupes sont forcés de coopérer pour atteindre certains buts communs (Jackson, 1993). Sherif (1979, cité dans Jackson, 1993) souligne l'importance des relations antérieures entre les groupes ainsi que celle de l'identification à l'in-group.

2.1.1.2. *Le modèle instrumental du conflit intergroupe*

Selon Esses, Dovidio, Jackson et Armstrong (2001), le modèle instrumental du conflit intergroupe est également pertinent pour appréhender la perception de l'immigration en tant que menace économique. Ce modèle est inspiré à la fois de la théorie du conflit réaliste intergroupe et de la théorie de la dominance sociale. Il pose deux conditions nécessaires afin qu'une compétition pour les ressources puisse être perçue. Premièrement, le membre de l'in-group doit percevoir que les ressources qu'il souhaite sont limitées. Deuxièmement, il est nécessaire qu'un out-group qui peut potentiellement entrer en compétition soit présent. Pour qu'un out-group puisse être perçu comme compétiteur potentiel, il est nécessaire que ses membres soient également attirés par les ressources visées par les membres de l'in-group et qu'ils aient les capacités de potentiellement y accéder. Les auteurs notent également qu'un contexte économique défavorable augmente la tendance à percevoir une compétition intergroupe et que les groupes les plus susceptibles d'être perçus comme des compétiteurs potentiels sont ceux qui sont les plus saillants dans la société.

La croyance en l'existence d'une telle compétition intergroupe va généralement de pair avec la croyance en l'hypothèse nulle ou *zero-sum hypothesis*. Selon cette croyance, il y aurait une quantité de ressources limitée qui serait répartie entre l'in-group et le ou les out-groups. Chaque gain de l'un des groupes entraînant des pertes dans le ou les autres groupes (Esses et al., 2001).

Ce modèle entraîne différentes réactions possibles qui représentent des stratégies pour stopper la compétition intergroupe. Esses et al. évoquent des comportements d'évitement ou discriminatoires. Ils citent notamment la possibilité que la croyance en une compétition intergroupe entraîne une plus grande « opposition aux politiques et programmes bénéficiant à l'autre groupe » [traduction libre] (Esses et al., 2001, p. 394).

2.1.1.3. Privation et gratification relative.

La privation relative est un concept développé par Gurr dès les années 70. Ce concept est défini par Moscatelli, Albarello, Prati et Rubini comme l'expérience vécue « lorsque les membres d'un groupe perçoivent une violation de leurs attentes par rapport à ce qui devrait être garanti aux membres du groupe » [traduction libre] (Moscatelli et al., 2014, p. 248), cette expérience est accompagnée d'un « sentiment de mécontentement, d'insatisfaction et d'injustice » [traduction libre] (Moscatelli et al., 2014, p. 248). Toujours selon Moscatelli et al., ce sentiment aurait été accentué par la crise économique.

Pettigrew, Wagner et Christ (2007), à la suite de Runciman, distinguent deux types de privation relative : la privation relative individuelle et la privation relative de groupe. On retrouve cette même distinction chez Guimond et Dambrun (2002) avec les termes de privation relative égoïste et de privation relative fraternelle. La première est définie comme le phénomène apparaissant lorsque « un individu se sent privé car il est moins favorisé que d'autres » [traduction libre] (Guimond & Dambrun, 2002, p. 901). La seconde est définie comme le phénomène apparaissant lorsque « un individu ressent que son groupe est privé par rapport à d'autres groupes, sans tenir compte de sa propre privation individuelle » [traduction libre] (Guimond & Dambrun, 2002, p. 901). Dans le cadre de ce mémoire, c'est la privation relative de groupe (ou fraternelle) qui importe. Selon Guimond et Dambrun (2002), les précédentes recherches sur le sujet montrent que c'est effectivement la privation relative fraternelle (ou de groupe) qui a la meilleure prédictibilité des attitudes intergroupes. Selon Pettigrew et al. (2007) l'une des conditions nécessaires à l'apparition de celle-ci est que l'individu se voit comme un membre du groupe.

Moscatelli et al. (2014) distinguent deux types de conséquences découlant de la privation relative : des conséquences proximales ainsi que des conséquences distales. Les premières sont les discriminations directes telles que le langage utilisé pour parler de l'out-group et le comportement adopté face à un membre de cet out-group. Les secondes sont des conséquences plus diffuses telles que « l'ethnocentrisme, des préjugés généraux concernant les groupes souvent cible d'hostilité dans une société donnée, ou le support pour les politiques anti-immigration » [traduction libre] (Moscatelli et al., 2014, p. 248). C'est précisément ce type de conséquences sur lequel va se concentrer ce travail.

Guimond et Dambrun (2002) posent une question importante concernant la relation entre la privation relative et les attitudes intergroupes. Est-ce la privation relative qui entraîne des attitudes négatives envers l'out-group ou bien est-ce l'inverse ? Les expériences menées par ces auteurs

tendent à privilégier l'hypothèse selon laquelle c'est la privation relative qui influence les attitudes intergroupes.

Bien que la privation relative soit le concept le plus souvent discuté, il est également important de prêter attention au phénomène opposé : la gratification relative. Celle-ci est définie par Moscatelli et al. (2014) comme étant « la conscience que l'in-group a une position favorable concernant certaines dimensions de comparaison » [traduction libre] (Moscatelli et al., 2014, p. 248). Guimond et Dambrun (2002) soulignent que, dans un premier temps, ce phénomène a été très peu étudié car il était considéré comme n'ayant que peu d'impacts sur les attitudes intergroupes.

Guimond et Dambrun (2002) émettent une hypothèse différente, ils considèrent que la gratification relative a, en effet, un rôle important à jouer pour prédire les attitudes intergroupes. Moscatelli et al. ajoutent que « la relation entre la privation/gratification et les attitudes intergroupes n'est pas linéaire » [traduction libre] (Moscatelli et al., 2014, p. 249). En effet, ces auteurs soutiennent l'hypothèse de Grofman et Muller: *the V-curve effect* (Grofman et Muller, cité dans Moscatelli et al., 2014).

Ce terme d'*effet de courbe en V* décrit le fait que la gratification relative ainsi que la privation relative mènent toutes deux à un plus haut degré d'hostilité intergroupe. En effet, Moscatelli et al. (2014) soulignent que « la gratification relative peut mener à des actions collectives visant à protéger les intérêts de l'in-group tant que les membres du groupe avantagé estiment leurs privilèges comme légitimes et qu'ils ne perçoivent pas de violation d'importantes convictions morales » [traduction libre] (Moscatelli et al., 2014, p. 249).

Selon Guimond et Dambrun (2002), il existe trois raisons pour lesquelles la gratification relative peut mener à une plus grande hostilité intergroupe.

Premièrement, une position sociale avantageuse permet de générer un sentiment de bonheur. Or, selon Bodenhausen, Kraner et Süsler (cité dans Guimond et Dambrun, 2002), lorsqu'une personne est heureuse, elle a plus tendance à utiliser les stéréotypes pour émettre son jugement.

Deuxièmement, les théories de la dominance sociale et du système de justification émettent l'hypothèse que les préjugés et stéréotypes servent à légitimer les inégalités, ce pourquoi ils sont plus utilisés par les personnes cherchant à justifier leur position privilégiée (Guimond et Dambrun, 2002).

Troisièmement, Guimond et Dambrun (2002) affirment que plusieurs études ont montré que les groupes ayant un statut social élevé discriminent davantage que les groupes ayant un faible statut social. Or, selon eux, le statut social élevé peut être comparé à la gratification relative.

La privation relative et la gratification relative peuvent toutes deux être liées à la perception d'une menace économique due à l'immigration. Dans le cadre de la privation relative, elle est perçue comme une menace car les natifs perçoivent qu'ils sont privés de l'accès à certaines ressources au profit des immigrants alors que dans le cadre de la gratification relative, ils ont peur de perdre leur accès privilégié aux ressources.

2.1.1.4. Théorie de l'intérêt économique.

Pour expliquer la conséquence de la perception de l'immigration en tant que menace économique Vala et al. (2006) s'intéressent également aux théories de *l'economic self-interest* qui considèrent que « l'intérêt économique est l'un des (ou bien le) facteurs clés expliquant les comportements individuels » [traduction libre] (Vala et al., 2006, p. 120). Fetzer (2000) s'intéresse plus particulièrement aux aspects politiques de cette théorie qui, selon lui, émet l'hypothèse que les choix politiques d'une personne sont principalement dirigés par leurs intérêts matériels. Cette théorie est notamment supportée, dès les années 1950, par Downs qui précise que « chaque citoyen vote pour le parti qui lui apportera plus de bénéfices que les autres » [traduction libre] (Downs, cité dans Fetzer, 2000 p. 7).

Il existe cependant certaines différences entre les hypothèses émises par Downs et celles des auteurs s'intéressant à cette théorie par la suite. Alors que Downs pensait que cette théorie pouvait inclure des facteurs tels que la charité et l'altruisme, Sears et al (1980, cité dans Fetzer 2000) pensent au contraire que ces facteurs rendent la théorie non-vérifiable. Ainsi ils se concentrent uniquement sur les bénéfices matériels des individus.

2.1.2. Dimension sécuritaire.

Comme cela a déjà été dit, les effets de l'immigration sur la sécurité sont également perçus très négativement par le sens commun. En 2008, Semyonov, Rajzman et Gorodzeisky montrent d'ailleurs, grâce aux données de l'ESS datant de la vague 2002-2003, que l'effet perçu le plus négativement en Europe est l'impact de l'immigration sur l'augmentation d'actes criminels dans tous les pays analysés, mis à part l'Irlande. Le concept central pour comprendre cette dimension est le concept de *sécurisation de la migration*.

2.1.2.1. Sécurisation de la migration.

Selon Lahav et Courtemanche (2012) le concept de sécurisation de la migration ne possède pas de définition claire mais il fait le lien entre l'immigration, le crime et la sécurité et il place ce problème à l'agenda politique. Cette idée est devenue particulièrement populaire, en politique ainsi que dans le sens commun, après les attentats du 11 septembre 2001.

Lahav et Courtemanche analysent ce passage au premier plan de la sécurisation de l'immigration grâce à la pyramide de Maslow et émettent l'hypothèse que « la sécurité physique prévaut sur les questions plus qualitatives tels que les droits et la liberté individuels lorsque la menace passe au premier plan » [traduction libre] (Lahav & Courtemanche, 2012, p. 483).

À partir de cette hypothèse, Lahav et Courtemanche (2012) émettent également l'idée que contrairement à la perception d'une menace culturelle qui diviserait la société à cause des valeurs et opinions différentes de chaque individu, la perception d'une menace touchant à la sécurité aurait tendance à rassembler les individus d'une société. En effet, face à une menace touchant à leur sécurité, les individus laisseraient de côté leurs idéologies et leurs valeurs pour se concentrer sur un éloignement de la menace.

2.1.2.2. Instrumentalisation politique de la dimension sécuritaire.

Lahav et Courtemanche (2012), ainsi que Bigo (1998) notent que certains partis politiques mettent en évidence la menace que l'immigration représente pour la sécurité dans le but de récolter plus de soutien. Selon Bigo (1998), la stratégie afin d'accentuer la peur de l'immigration en tant que menace pour la sécurité serait un discours présentant

Un jeu rhétorique qui mêle habilement quelques expériences parmi les plus quotidiennes des populations, par exemple en matière de délinquance, les délits les plus fréquents et souvent les plus anodins comme le vol à la tire, quelques-unes de leurs peurs (peur du crime, peur du viol, peur du chômage, peur de l'avenir) et un ou deux exemples extrêmes (tirés de la grande criminalité, ou du terrorisme) pour faire croire qu'il y a continuité entre ces séries hétérogènes de l'expérience immédiate et les événements les plus médiatisés. Il s'agit de convaincre que le danger est là, dans l'avenir proche et que si rien n'est fait pour rétablir l'ordre social et moral, tout le monde sera responsable du chaos qui s'en suivra. (Bigo, 1998, p. 27)

Toujours selon Bigo (1998), à ce discours s'ajoutent des statistiques généralement simplistes et mal expliquées (par exemple un nombre d'immigrants entrant dans le pays qui ne tient pas compte du fait qu'une même personne soit comptabilisée plusieurs fois car elle a fait plusieurs allers-retours). Enfin, les études sociologiques contestant le lien entre immigration et criminalité sont soit réfutées car considérées comme naïves, soit délibérément oubliées (Bigo, 1998).

2.2. Les menaces symboliques

Comme cela a été dit, les menaces symboliques sont celles qui remettent en question l'identité de l'in-group en termes de valeurs. Sniderman et al. (2004) notent ici que, au contraire des menaces économiques et sécuritaires, cette menace est uniquement collective. L'individu a peur pour l'identité de son groupe et non pour sa propre identité.

2.2.1. Dimension identitaire

Bien que les dimensions économiques et sécuritaires soient le plus souvent discutées par les médias ainsi que par le sens commun, Vala et al. montrent que des recherches plus récentes s'intéressent également à la perception de l'immigration en tant que menace pour l'identité. L'un des concepts importants à ce sujet est celui de menace symbolique, c'est à dire « la représentation d'un autre groupe comme une menace pour les valeurs, attitudes et coutumes de notre propre groupe » [traduction libre] (Vala et al., 2006, p. 121).

En 2006, Vala et al. notent déjà l'impact du terrorisme sur la perception de l'immigration en tant que menace identitaire. Ainsi, selon eux, avant les attentats du 11 Septembre 2001 la menace identitaire était perçue de manière moins concrète alors que désormais, les différents attentats donnent l'impression d'une « bataille collective entre la tolérance européenne et le fondamentalisme islamique » [traduction libre] (Vala et al., 2006, p. 122)

2.2.1.1. Privation relative, gratification relative et théories des conflits intergroupes.

Avant d'introduire de nouvelles théories, il faut noter que certaines hypothèses présentées dans la dimension économique s'appliquent également à la dimension identitaire. C'est le cas de la privation relative, de la gratification relative, des conflits réalistes intergroupes et du modèle instrumental du conflit intergroupe. Toutes ces théories présentent une compétition intergroupe qui peut concerner des biens matériels tout comme des biens symboliques.

2.2.1.2. Théorie de l'identité sociale.

La théorie de l'identité sociale est une théorie développée par Tajfel et Turner basée sur la catégorisation des groupes (Islam, 2014). En effet, cette théorie émet l'hypothèse que pour définir son identité, un individu se réfère aux groupes auxquels il s'identifie, c'est-à-dire l'in-group. Généralement, l'individu tente de donner une valeur positive à son identité, en donnant également une valeur positive aux groupes auxquels il appartient. Sniderman et al. (2004) ajoutent que « pour évaluer leur propre groupe positivement, les individus sont souvent [...] motivés à évaluer les autres groupes négativement » [traduction libre] (Sniderman et al., 2004, p. 35). Selon Esses et al. (2001), ce processus peut mener à des actions discriminatoires envers les out-groups afin de limiter leurs opportunités à remettre en cause la valeur positive de l'in-group.

Selon Sniderman et al. (2004), l'impact de la théorie de l'identité sociale varie selon « la proéminence des différences entre les groupes » [traduction libre] (Sniderman et al., 2004, p. 36). Les auteurs divisent cela en trois facettes : « les caractères distinctifs perceptibles, la prépondérance et la faculté à former une entité » [traduction libre] (Sniderman et al., 2004, p. 36).

Sniderman et al. (2004) décrivent cette théorie comme « la principale alternative théorique à la théorie du conflit réaliste » [traduction libre] (Sniderman et al., 2004, p. 35) mais soulignent également que ces deux théories ne sont pas exclusives.

2.2.1.3. Théorie de la dominance sociale.

En 2014, Newman, Hartman et Taber proposent d'utiliser la théorie de la dominance sociale pour analyser les relations entre les groupes de natifs et de migrants. De façon générale, la théorie de la dominance sociale postule que « les groupes sont hiérarchiquement structurés dans la société et que les conflits intergroupes émergent de la compétition pour le statut de groupe dominant » [traduction libre] (Newman et al., 2014, p. 166). Ce désir de dominance sociale, et par conséquent d'inégalité entre les groupes, varie selon les individus. C'est ce que l'on appelle la *social dominance orientation*.

Afin d'appliquer cette théorie aux relations avec les groupes de migrants, Newman et al. (2014) s'inspirent notamment du concept de coût de transaction, venant de l'économie politique, et développent le concept de coût de transaction culturelle. Ils définissent celui-ci comme étant « les ressources qui doivent être déployées pour réconcilier les différences culturelles entre groupes afin de mettre en place un marché d'échange social » [traduction libre] (Newman et al., 2014, p. 167). Ils utilisent également le concept de distance sociale, c'est-à-dire « les différences de valeurs,

croyances, de normes, de coutumes et de langages entre des entités culturelles distinctes » [traduction libre] (Newman et al., 2014, p. 167).

Grâce à ces différents concepts, Newman et al. (2014) émettent l'hypothèse que, afin d'affirmer leur position dominante, les natifs ayant une forte orientation pour la dominance sociale vont tenter de faire peser le coût de transaction culturelle uniquement sur les migrants. Ici encore, l'hypothèse de somme nulle joue un rôle important, postulant que le groupe qui assume le coût de transaction culturelle remet en cause la supériorité de ses valeurs, coutumes et croyances et, par conséquent, met également à mal sa position de groupe au statut dominant au profit de l'autre groupe.

Suite à leur expérience, Newman et al. (2014) concluent que, généralement, confrontés à des individus socialement très distincts (sur le plan du langage par exemple), les individus présentant une forte orientation pour la dominance sociale ressentent de la colère. Mais, ils constatent également que cette colère augmente la perception de l'immigration en tant que menace et que ce sentiment de menace entraîne un plus grand support pour les politiques restrictives sur le plan de l'immigration. Une deuxième expérience leur permet de montrer que lorsque les individus présentant une forte orientation pour la dominance sociale arrivent à faire peser le coût de transaction sociale sur les immigrants, leur colère est atténuée. Pour les individus présentant une faible orientation pour la dominance sociale, les conclusions sont différentes : face à un individu socialement distant, ces derniers présentent moins de colère que les individus fortement orientés vers la dominance sociale. Néanmoins alors que le fait de faire peser le coût de transaction sociale sur les immigrants calme la colère des individus présentant une forte orientation pour la dominance sociale, cela stimule la colère des individus présentant une faible orientation pour la dominance sociale.

2.3. Opposition à l'immigration et opposition à la naturalisation

Les paragraphes précédents ont montré que les perceptions de menaces réalistes et symboliques pouvaient toutes deux avoir un effet sur l'opposition à l'immigration. Néanmoins, Pereira et al. (2010) pensent que l'impact des menaces réalistes serait plus significatif. Bien que les menaces symboliques soient également significatives, elles seraient plus fortement corrélées à l'opposition à la naturalisation.

Selon Pereira et al. (2010) ce lien plus fort avec l'opposition à la naturalisation découlerait du fait que, pour un certain nombre d'individus, la naturalisation impliquerait l'introduction de nouvelles

coutumes et valeurs qui contamineraient celles de la société d'accueil qui, au fil du temps, perdrait son authenticité.

Pereira et al. (2010) notent néanmoins que l'opposition à la naturalisation peut également être liée aux menaces réalistes car « la naturalisation est objectivement reliée à l'augmentation de droits civils, politiques et du travail pour ceux qui l'obtiennent, leur fournissant un statut similaire ou même égal à celui dont les citoyens natifs jouissent » [traduction libre] (Pereira et al., 2010, p. 1233)

2.4. Cadrage

La notion de cadrage désigne « la façon dont un problème est présenté aux décideurs, la façon dont ils le formulent dans leur esprit » [traduction libre] (Gass, 2013, p. 609). Selon Lahav et Courtemanche (2002), cette notion est particulièrement utile dans le domaine de la perception de l'immigration comme une menace pour deux raisons.

Premièrement parce que, comme cela a été montré dans les points précédents, et comme le soulignent Lahav et Courtemanche (2002), la perception de l'immigration en tant que menace est multidimensionnelle et chaque dimension entraîne des effets différents sur les attitudes intergroupes. Deuxièmement, Lahav et Courtemanche (2002) mettent l'accent sur la notion de cadrage car les peurs liées à l'immigration se concentrent généralement moins sur des faits que sur des perceptions. En effet, elles s'appuient moins sur la réalité que sur la réaction des décideurs.

Cette notion de cadrage peut être liée à l'hypothèse de Sides et Citrin (2007) selon laquelle les attitudes envers l'immigration ne sont pas seulement liées aux idées et aux intérêts mais également aux informations. Ils soulignent notamment le fait que la tendance à surestimer le nombre de migrants découlant du manque d'informations à ce sujet, augmente la perception des menaces de l'immigration.

2.4.1. Impact des médias

Comme cela a été dit, la notion de cadrage est importante lorsque l'on parle de peur de l'immigration. Le cadrage politique a déjà été souligné mais il est également important de discuter du cadrage médiatique.

Selon Vala et al. (2006) la perception de l'immigration en tant que menace par les natifs est favorisée par les médias. En effet ceux-ci ne transmettent pas les informations nécessaires pour atténuer le sentiment de compétition entre natifs et immigrants, sur le marché du travail par exemple.

Selon Esses, Medianu et Lawson (2013), l'image que les médias donnent des migrants s'est considérablement dégradée ces quinze dernières années en se concentrant principalement sur les menaces que l'immigration représenterait. Selon ces auteurs, cela pourrait être dû au fait que les individus ressentent une certaine insécurité par rapport à l'identité nationale et ne savent pas comment y réagir. L'identification de l'immigration en tant que source du problème par les médias permettrait de réduire cette anxiété car cela fournit une cible concrète. Cette tendance des médias renforce la perception de l'immigration comme une menace et peut entraîner des comportements discriminatoires voire même déshumanisants (Esses et al., 2013).

Gadarian (2010) va plus loin et ajoute que l'impact des médias sur les politiques n'est pas uniquement dû aux informations qu'ils présentent mais également à la façon dont ils les présentent. Son analyse porte principalement sur la couverture médiatique des attentats terroristes. Les attentats sont largement couverts par les médias qui ont tendance à les présenter avec des images fortes émotionnellement, ce qui leur permet d'assurer leur audience.

Ces images fortes émotionnellement, combinées au manque de connaissance des individus concernant l'impact de l'immigration, amènent des comportements fortement discriminatoires (Gadarian, 2010).

2.5. La perception du nombre de migrants

Coebanu et Escandell (2010) ont testé l'impact de la perception du nombre d'immigrants dans le voisinage ainsi que dans le pays sur les attitudes envers l'immigration. Comme ils l'ont remarqué, les surestimations sont très fréquentes. Selon ces auteurs, ces surestimations sont liées à des attitudes négatives envers l'immigration. Semyonov et al. (2008) ajoutent même que la taille perçue de l'immigration a plus d'impact que la taille réelle.

Selon Sides et Citrin (2007), la surestimation du nombre de migrants augmente l'anxiété liée à la perception que l'immigration représente une menace pour la société d'accueil. Ils ajoutent que, lorsque les minorités sont perçues comme des menaces, leur surestimation entraîne une plus forte opposition aux programmes qui pourraient leur être bénéfiques.

2.6. Lien entre la perception d'une menace, les préjugés et la discrimination

2.6.1. Influence des préjugés sur la perception de menaces

En 2006, Vala et al. posent une question importante : quel est le lien entre les préjugés, la perception d'une menace et la discrimination ? Les auteurs émettent déjà l'hypothèse que ce n'est pas la perception d'une menace qui explique les préjugés mais que, au contraire, elle en découle.

En 2014, Pereira et al. s'emploient à répondre à cette question. Ils poursuivent l'hypothèse de Vala et al. (2006) en considérant que la perception d'une menace sert à légitimer la discrimination envers les migrants. Pereira et al. (2014) expliquent ce constat par le fait qu'actuellement, la plupart des sociétés présentent des normes anti-partiales alors que selon Crandall et Eshleman (cité dans Pereira et al., 2010), les individus possèdent toujours des préjugés. Ils font donc face à un dilemme psychologique entre leurs comportements partiaux et l'injonction de la société à ne pas l'être. La perception d'une menace permet alors de justifier leur comportement et de résoudre ce dilemme.

2.6.2. Théorie de la menace intégrée

Selon cette théorie la relation entre préjugés, la perception de menaces et la discrimination sont différentes. Ici, l'hypothèse est que le sentiment de menace impacte les préjugés qui influencent ensuite les comportements discriminatoires. Cette théorie identifie quatre types de menaces : les menaces réalistes et symboliques telles qu'elles ont été discutées précédemment, mais également l'anxiété intergroupe et les stéréotypes négatifs (Curseu, Stoop, & Schalk, 2007).

Il y a quatre causes différentes à ces menaces perçues : « la force d'identification de l'in-group, les contacts négatifs avec l'out-group, l'histoire des conflits intergroupes et les différences de statuts entre les groupes » [traduction libre] (Corenblum & Stephan, 2001, p. 251).

2.6.3. Théorie des positions de groupe

Selon Blumer (cité dans Bobo et Hutchings, 1996), le sentiment de compétition ainsi que les comportements discriminatoires découlent d'un « jugement historiquement et collectivement construit portant sur la position dans l'ordre social que les membres de l'in-group devraient occuper de droit par rapport aux membres de l'out-group » [traduction libre] (Bobo & Hutchings, 1996, p. 955). Blumer (cité dans Bobo et Hutchings, 1996) identifie quatre conditions : la croyance en la supériorité de l'in-group, la perception de l'out-group en tant que différent, la revendication de

certaines droits, statuts et ressources et enfin le désir de l'out-group d'une meilleure répartition de ces droits, statuts et ressources.

Chapitre II - Hypothèses

Suite à ce cadre théorique, il est possible d'émettre plusieurs hypothèses de travail.

Premièrement, la perception de l'immigration comme une menace pour l'économie, la perception de l'immigration comme une menace pour la sécurité et la perception de l'immigration comme une menace pour l'identité devraient toutes trois augmenter les chances d'être en faveur d'un bannissement de certaines catégories d'immigrés.

Deuxièmement, la perception d'une menace sécuritaire aurait plus d'impact sur le bannissement que la perception d'une menace économique ou identitaire (Lahav et Courtemanche, 2012).

Troisièmement, la perception d'une menace réaliste (économique ou sécuritaire) aurait plus d'impact que la perception d'une menace symbolique (identitaire) sur les bannissements (Pereira et al., 2010).

Chapitre III - Contexte

1. Politiques de l'Immigration en Belgique

1.1. Politiques migratoires

1.1.1. Avant 1945

Au début du XIXe siècle, les migrations en Belgique sont principalement des migrations internes. De la main-d'œuvre peu qualifiée migre de la Flandre vers la Wallonie afin de venir travailler dans les industries. Après la première guerre mondiale, la situation change : la Belgique fait appel à de la main-d'œuvre de pays voisins, d'abord française et ensuite italienne et polonaise. On parle de 170 000 immigrés entre 1920 et 1930 (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

A partir des années 1930, le chômage augmente en Belgique. Par conséquent, l'état stoppe l'appel à la main-d'œuvre étrangère et en 1933, il rend la détention d'un permis de travail nécessaire à l'obtention d'un permis de séjour afin d'éviter de concurrencer la main d'œuvre belge (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013). C'est une logique utilitariste qui

prévaut, « l'immigration se justifie et est légitime si- et seulement si- les migrants rapportent plus que ce qu'ils ne coûtent à l'économie et à la société » (Boussetta, Lafleur, & Martiniello, 2016, p. 28).

Durant l'entre-deux guerres ainsi que durant la seconde guerre mondiale il y a une forte immigration juive, dont un certain nombre de réfugiés juifs allemands (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.1.2. A partir de 1945

Après guerre, la reconstruction du pays dépend principalement du charbon. Or, à cause de la guerre, il n'y a plus assez de main-d'œuvre. La Belgique va alors passer un accord avec l'Italie qui va résulter à l'envoi de 65 000 travailleurs italiens entre 1946 et 1948. Cependant, après l'accident du Bois du Cazier à Marcinelle en 1956, l'Italie va stopper l'envoi de travailleurs. Jusqu'en 1970, la Belgique va alors passer de nouveaux accords avec l'Espagne, la Grèce, le Maroc, la Turquie, la Tunisie, l'Algérie et la Yougoslavie. Néanmoins, la crise du charbon va entraîner leur réorientation vers d'autres secteurs (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

Durant cette période, la Belgique va également procéder à une politique de regroupement familial afin d'endiguer la diminution démographique mais également afin de fixer la main-d'œuvre (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.1.3. Les années 1960

Au début des années 1960, l'immigration est moins contrôlée. En effet, la nécessité d'un permis de travail pour obtenir un permis de séjour n'est plus strictement appliquée. Et en 1967, suite à l'augmentation du chômage, cette pratique est endiguée (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

La même année, pour répondre aux exigences du traité de Rome, une nouvelle législation impose la libre circulation des travailleurs des pays membres de la Communauté européenne. Les travailleurs ressortissants des pays membres bénéficient du même accès au travail que les belges (sauf pour les emplois publics) alors que les travailleurs ressortissant de pays non membres ne bénéficient pas de ce droit (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.1.4. Les années 1970 à 1990

En 1969, la ré-augmentation du chômage pousse l'état à prendre trois nouvelles mesures : les immigrés entrés sans permis de travail en Belgique ne peuvent plus être régularisés par la suite, les travailleurs étrangers ne peuvent travailler que dans le secteur mentionné sur leur permis de travail et l'état veut expulser les travailleurs étrangers au chômage. Suite aux vives réactions, cette dernière mesure sera rapidement retirée. En 1974, l'état n'autorise plus que l'immigration de travailleurs possédant des qualifications qui ne sont pas disponibles en Belgique (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

Ces mesures signent la fin de l'immigration du travail mais il est toutefois impossible de stopper totalement l'immigration tout en respectant les droits de l'homme. De plus les politiques incitatives pour renvoyer les immigrants dans leur pays d'origine ne fonctionnent pas (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

A partir de 1974, il y a de plus en plus d'immigrants venant de pays de l'Union européenne qui ne sont pas réellement perçus comme étrangers. Il existe toujours une immigration provenant de pays tiers mais celle-ci concerne de plus en plus des travailleurs hautement qualifiés (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

Durant cette période une forte part de l'immigration est due au regroupement familial (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.1.5. A partir de 1991

A partir de 1991, le nombre de demandeurs d'asile en Belgique ne cesse d'augmenter pour atteindre 42 500 demandeurs en 1999. C'est pourquoi l'état supprime les aides financières et les remplace par des aides en nature. Il est important de noter que parmi ces demandeurs moins de 10% obtiennent le statut de réfugié, les 90% restant étant sensés quitter le pays. Petit à petit la représentation des demandeurs d'asile change, ils sont de plus en plus perçus comme des migrants économiques arrivant sous un faux prétexte (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

Il existe également un certain nombre de travailleurs irréguliers en Belgique, en provenance de divers parcours. Or, dû à leur statut, il est très difficile d'en estimer le nombre (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

L'état organise des régularisations au compte-gouttes mais aucune régularisation de masse n'est prévue avant le scandale médiatique de 1998 qui va engendrer une première régularisation de masse en 1999. Durant cette régularisation, les demandes proviennent principalement d'immigrés congolais et marocains. Une deuxième régularisation de masse aura lieu en 2009 (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

Il est également important de noter qu'à partir de 1974, les origines des immigrants en Belgique sont de plus en plus diversifiées (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.2. Politiques d'intégration

1.2.1. Années 1960 et 1970

Au début des années 1960 jusque fin des années 1970 les politiques d'intégration consistent au soutien d'associations dispensant des cours d'alphabétisation et/ou des conseils juridiques. Cette période marque la fin des discriminations salariales et l'accès à la protection sociale pour les travailleurs immigrés. Par contre, ils pourraient très facilement être expulsés sans possibilité de recours (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.2.2. Années 1980

Durant les années 1980, les migrants sont désignés comme responsables de la crise de l'emploi. Néanmoins, en 1980, une nouvelle loi rend moins facile l'expulsion des immigrés et leur donne accès à certains recours. En 1981, une loi contre le racisme est votée mais par contre le vote des immigrés au niveau communal est toujours refusé. En 1984, la procédure de naturalisation est simplifiée mais les immigrés doivent répondre à un questionnaire pour prouver leur volonté de s'intégrer (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.2.3. Années 1990

Les années 1990 marquent un déplacement de la question de l'immigration. En effet celle-ci est plus particulièrement considérée comme un problème en Flandre. Suite à la montée de l'extrême droite et aux révoltes des immigrants contre la discrimination, de nouvelles politiques sensées améliorer la cohabitation sont adoptées. Elles consistent principalement à promouvoir l'enseignement interculturel. C'est également le début des politiques de discrimination positive et, en 1993, le centre

d'égalité des chances est créé pour lutter contre tous les types de discrimination (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

1.2.4. A partir de 2000

Durant les années 2000 les politiques d'intégration sont différentes selon les régions.

En Flandre, la région soutient plusieurs associations pour l'intégration des immigrés. En 2003, elle rend obligatoire l'apprentissage du néerlandais et des lois et institutions belges.

En Wallonie, c'est une approche multiculturelle et non ethnique qui est adoptée. En 1996 le décret pour l'égalité des chances est voté mais il n'est pas mis en place. La région finance différentes associations qui travaillent pour l'insertion sociale.

A Bruxelles, ce sont des politiques de cohésion sociale qui sont adoptées. Celles-ci sont censées promouvoir l'intégration des migrants sans y faire référence dans le texte (Martiniello & Rea, Une brève histoire de l'immigration en Belgique, 2013).

2. L'Identité en Belgique

Selon Billiet, Maddens et Beerten (2003) plusieurs identités sont présentes en Belgique. Ils affirment que bien que l'identité nationale belge soit toujours dominante, de plus en plus d'individus se réfèrent également aux identités régionales flamande et wallonne. Du point de vue national, la Belgique est décrite comme « une nation civique qui célèbre la valeur de la diversité culturelle et qui permet aux citoyens de différentes cultures de vivre en harmonie » [traduction libre] (Billiet et al., 2003, p.243). Du point de vue national, les différentes identités, fédérale et régionales, sont décrites comme complémentaires. Néanmoins, Maddens, Billiet et Beerten (2000) affirment qu'il existe des tensions entre ces différentes identités.

L'identité wallonne est principalement fondée sur l'émancipation économique (Billiet et al., 2003). A cela s'ajoute une ouverture envers les autres cultures et une lutte contre le racisme. Elle s'explique en partie car, en Wallonie, durant la phase de croissance économique, les immigrés issus de la première vague se sont intégrés par le travail (Rea, 1994).

Selon Billiet et al. (2003), l'identité flamande est plutôt centrée sur la préservation de son patrimoine culturel et plus particulièrement sur le néerlandais. Elle est par conséquent plus réticente à l'acceptation d'autres cultures.

3. Climat politique en Belgique

3.1. Les partis anti-immigration

Van Spanje et Van Der Burg (2007) s'intéressent aux partis anti-immigration plutôt qu'aux partis d'extrême droite. La ligne maitresse de ces partis est l'opposition à l'immigration. En Belgique, Van Spanje et Van Der Brug (2007) identifient deux partis anti-immigration. Le Vlaams Blok du côté flamand et le Front national belge du côté wallon.

Le Vlaams Blok est considéré par Maddens et al. (2000) comme un parti d'extrême droite séparatiste. Ce parti a connu une lente ascension jusqu'en 2004 pour devenir le second parti flamand. Cette même année, le parti a changé de nom pour devenir le Vlaams Belang. Il a maintenu sa place en 2009 mais depuis le parti a fortement décliné.

Maddens et al. (2000) soulignent que le Front national belge est quant à lui plus marginal. C'est également un parti d'extrême droite mais celui-ci est opposé à l'identité régionale et prône le « nationalisme ethnique belge » [traduction libre] (Maddens et al., 2000, p. 48). Ce parti n'a jamais connu un grand succès électoral bien que l'attention des médias ait forcé les autres partis à prendre position par rapport à lui. Après s'être dissous en 2007, le parti tente de se reformer en 2011 mais est à nouveau dissous en 2012.

3.2. Le cordon sanitaire

Selon Van Spanje et Van Der Brug (2007), le Vlaams Blok et le Front national belge ont toujours subi l'ostracisme. C'est-à-dire qu'ils ont été isolés par les autres partis politiques car ces partis d'extrême droite étaient considérés comme anti-démocratiques. En Flandre, en 1989, les partis majeurs ont signé un accord certifiant qu'ils ne s'allieraient pas politiquement au Vlaams Blok. En Wallonie le cordon sanitaire a pris la forme d'une charte démocratique signée par les partis majeurs wallons en 1993 (Van Spanje et Van Der Brug, 2007). Dernièrement ces accords ont été remis en question.

3.3. Impact de la loi de 1981

En 1981, est adoptée une loi réprimant les propos incitant la discrimination raciale en public. Cette loi a forcé les partis d'extrême droite à modifier leurs discours qui, jusqu'alors, incitaient régulièrement à la haine raciale (Jamin, 2013). Autant en Wallonie qu'en Flandre, après les condamnations de plusieurs membres de partis d'extrême droite ayant tenu des propos

ouvertement racistes, ceux-ci ont dû trouver des moyens pour « continuer à dire la même chose, mais avec d'autres mots » (Jamin, 2013, p. 81).

Après ces événements, plutôt que de s'opposer directement aux immigrés, les partis d'extrême droite s'opposent à la société multiculturelle. Ils vont également utiliser leur droit à la critique des religions pour souligner la place des homosexuels ainsi que celle des femmes dans la religion islamique alors que la place des homosexuels et des femmes n'avait jamais fait partie de leur programme auparavant. Ils vont également souligner que dans cette religion, la séparation avec l'état n'est pas assez marquée (Jamin, 2013). Ces discours, sans utiliser les termes d'immigrés ou d'étrangers restent très connotés.

4. Contexte spécifique à l'année 2014

En 2014, selon les chiffres de l'OCDE (2017), la part de personnes nées hors du pays vivant en Belgique est de 16,1 pourcents et celle d'étrangers vivant en Belgique est de 11,6 pourcents.

Toujours selon l'OCDE (2018), le taux de chômage en Belgique est de 8,5 pourcents en 2014. Il existe cependant des différences entre les natifs et les immigrés. Le taux de chômage des natifs est de 7,2 pourcents alors que le taux de chômage des personnes nées à l'étranger est de 18,7 pourcents.

Il est également important de noter qu'en 2014 a eu lieu notamment l'attentat du musée juif à Bruxelles où quatre personnes ont été tuées.

Chapitre IV - Impact Réel de l'Immigration

1. Impact sur le travail et le chômage

Cela a été montré, l'une des peurs des natifs est que les immigrés prennent l'emploi des belges. Pourtant, selon Lafleur et Marfouk (2017) les études tendent plutôt à montrer que l'immigration n'a que très peu, voire pas, d'effet sur le chômage des natifs. Cela s'explique par plusieurs raisons.

Premièrement, les migrants ne représentent pas seulement de nouveaux demandeurs d'emploi mais également de nouveaux consommateurs, ce qui augmente le nombre d'emplois disponibles (Lafleur et Marfouk, 2017). Deuxièmement, les auteurs montrent qu'il y a une plus grande proportion d'indépendants parmi les immigrés que parmi les natifs. Un certain nombre d'immigrés créent donc leur emploi eux-mêmes. Troisièmement, Burggraeve et Piton (2016) ajoutent que les nouveaux immigrés ne sont pas parfaitement substituables aux travailleurs natifs, en termes de connaissance

de la langue ou de compétences par exemple. Bien que l'impact global soit nul, Burggraeve et Piton (2016) soulignent qu'il pourrait y avoir un impact négatif sur les jeunes natifs et les immigrés déjà installés.

Le taux de chômage des immigrés restent néanmoins beaucoup plus élevé que celui des natifs. Lafleur et Marfouk (2017) évoquent plusieurs raisons à ce constat. Premièrement, leurs niveaux d'éducation et de qualification sont généralement moins élevés. Deuxièmement, leurs formations et expériences à l'étranger ne sont pas toujours reconnues. Troisièmement, un problème de langue peut entrer en compte. Quatrièmement, certains emplois sont réservés aux travailleurs possédant la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne. Enfin, il existe également une certaine discrimination à l'embauche.

2. Impact sur les finances publiques

Généralement, l'immigration est également perçue comme un poids pour les finances publiques. Selon Burggraeve et Piton (2016) les nouveaux immigrés représentent effectivement un coût important en termes « des coûts des procédures d'asile, de la fourniture de logement et de biens matériels, de l'embauche de personnel supplémentaire, mais aussi des politiques d'intégration à mettre en place » (Burggraeve & Piton, 2016, p. 55). Néanmoins, Lafleur et Marfouk (2017) expliquent que les immigrés sont surreprésentés dans la population active et sous-représentés dans la population bénéficiant des pensions. Ils vont par conséquent contribuer à réduire le choc du vieillissement démographique (Burggraeve & Piton, 2016).

Régulièrement, les natifs pensent également que les immigrés s'installent dans notre pays afin de profiter des avantages sociaux. Or, Burggraeve et Piton (2016) démentent cette idée. Ils estiment en effet que les immigrés ne perçoivent pas plus d'aides sociales que les natifs.

La peur de l'impact sur les finances publiques concerne également les demandeurs d'asile. Or, le budget qui est octroyé aux demandes d'asile ne représente que 0.14% des dépenses publiques (Lafleur et Marfouk, 2017). De plus, ce budget est en grande partie réinjecté dans l'économie belge, notamment par le biais des salaires des belges travaillant pour les demandes d'asile. Burggraeve et Piton (2016) soulignent que, à moyen terme, les dépenses publiques se réduisent et le taux d'activité augmente entraînant ainsi une augmentation de la consommation privée.

3. Impact sur la sécurité

Dans le sens commun, criminalité et immigration ont souvent été associées. Bircan et Hooghe (2011) ont réalisé une étude pour tester la robustesse de ce lien au niveau communautaire en Belgique. Ils arrivent au constat que, au niveau communautaire, il n'existe pas de relation significative entre la présence d'immigrés et le taux de criminalité une fois que les facteurs économiques sont pris en compte. Bircan et Hooghe (2011) soulignent par contre qu'il y a un lien significatif entre le taux de chômage et le taux de criminalité. Les auteurs soulignent que leur analyse est limitée au niveau communautaire car il n'existe pas de données suffisantes au niveau individuel.

Des statistiques montrant qu'il y a plus d'immigrés que de natifs dans la population carcérale sont régulièrement utilisées pour prouver le lien entre immigration et criminalité. Cependant, selon Lafleur et Marfouk (2017), ces statistiques sont trop simplistes pour plusieurs raisons. En effet, les étrangers sont généralement plus surveillés par la police, condamnés à de plus lourdes peines avec moins de possibilités de remise de peine. Certains des délits qui leur sont reprochés viennent également du fait même qu'ils sont immigrés ou encore du fait que les immigrés sont concentrés dans les couches les plus pauvres de la population.

Enfin, les jeunes nouveaux migrants ont également été régulièrement associés aux terrorismes. Selon Lafleur et Marfouk (2017), cette hypothèse est simpliste car elle omet qu'une partie des nouveaux migrants fuient eux-mêmes le terrorisme de leur pays. De plus cela impliquerait une vision du terrorisme comme ne pouvant venir que des étrangers.

4. Impact sur l'identité

La population belge craint également que les différents groupes de migrants mettent à mal l'identité belge. Pourtant selon Lafleur et Marfouk (2017), cela est discutable. En effet, les nouveaux migrants ne représentent qu'une part très faible de la population, il est donc peu probable qu'ils aient un réel impact sur les mœurs et coutumes belges.

Néanmoins, Martiniello (2014) montre qu'actuellement bon nombre des grandes et moyennes villes sont multiculturelles dans les faits. Il y a deux tendances présentes dans ces villes. La première est une fragmentation ethnique des villes tandis que la deuxième regroupe des mouvements visant une plus forte intégration. Selon Martiniello, cela remet en question « le mythe de la monoculture au fondement de la construction des sociétés nationales des XIXe et XXe siècles » (Martiniello, 2014, para. 1).

Lafleur et Marfouk (2017) soulignent également que l'identité belge est difficilement définissable. Premièrement, à cause des multiples distinctions linguistiques, culturelles et politiques. Deuxièmement, suite aux multiples vagues d'immigration dans l'histoire de la Belgique, un certain nombre d'individus assument à la fois l'identité belge et celle de leur pays d'origine.

Chapitre V - Méthode

1. Les variables de contrôle

1.1. L'effet de contact

Allport (cité dans Ceobanu et Escandell, 2010) émet l'hypothèse que les contacts avec les membres d'out-groups rendent plus positives les attitudes à leur égard. Il émet quatre conditions pour que cet effet de contact puisse se réaliser : des statuts égaux, de la coopération, des buts similaires et une acceptation officielle. Néanmoins ces conditions, qui ne sont pas toujours mesurables, ont été vivement critiquées par plusieurs. Fetzer (cité dans Pettigrew et al., 2007) note que, aux Etats-Unis, les contacts personnels avec les immigrants réduisent les attitudes anti-immigration.

1.2. Le statut précaire

Selon Ceobanu et Escandell (2010), les personnes ayant un statut précaire exprimeraient des attitudes plus négatives envers l'immigration. Dans la catégorie de statut d'emploi précaire les auteurs considèrent notamment les personnes sans emploi et les pensionnés. Les données ESS permettent d'ajouter les personnes invalides. Ces attitudes plus négatives envers l'immigration seraient dues à une plus grande compétition entre les membres de ces catégories et les immigrés. Sides et Citrin émettent également l'hypothèse que les personnes sans emploi seraient plus opposées à l'immigration.

1.3. Le niveau d'éducation

Selon Pettigrew et al. (2007), les personnes ayant un plus haut niveau d'éducation sont généralement plus positives envers les out-groups, y compris l'immigration. Selon Ceobanu et Escandell (2010), cet effet positif de l'éducation sur les attitudes envers l'immigration peut être expliqué par le fait que l'éducation favorise le développement du sens critique et améliore les connaissances sur l'impact réel de l'immigration.

Coebanu et Escandell (2010) soulignent qu'il y a également une autre explication possible à l'effet positif de l'éducation. Elle est le fait que les personnes avec un meilleur niveau d'éducation ont généralement une situation socio-économique plus favorable et un réseau social caractérisé par plus de diversité.

Coebanu et Escandell (2010) ajoutent que ce n'est pas tellement le nombre d'années d'études qui influence les attitudes envers l'immigration mais plutôt le plus haut diplôme obtenu.

1.4. Le niveau de revenu

Selon Sides et Citrin, les circonstances économiques objectives du répondant auraient un impact sur son degré d'opposition à l'immigration. Les répondants les plus pauvres seraient plus opposés à l'immigration. Selon Semyonov et al. (2008) les attitudes anti-immigration seraient plus prononcées dans les populations pauvres à cause de leur peur de compétition.

1.5. La position sur l'échelle politique gauche-droite

Selon Semyonov et al. (2008), le fait de se situer à droite de l'échelle politique est un signe de conservatisme. Or, selon ces auteurs, les personnes ayant des visions conservatrices ont plus de chances d'avoir des attitudes anti-immigration. De plus, la contextualisation a montré qu'en Belgique, les partis d'extrême droite sont fortement connotés anti-immigration.

1.6. Le degré d'attachement à la religion

Selon Semyonov et al. (2008), le fait d'être attaché à la religion est également un signe de conservatisme. Or, comme cela a été dit précédemment, selon ces auteurs, les personnes ayant des visions conservatrices ont plus de chances d'être contre l'immigration.

1.7. Le sexe

Selon Pettigrew et al. (2007), le sexe n'aurait qu'un impact peu significatif sur les attitudes envers l'immigration. Selon leurs recherches, une fois les variables économiques prises en compte, l'impact du sexe serait nul.

1.8. Le degré de satisfaction de la démocratie

Selon Pettigrew et al., le sentiment d'inefficacité du processus politique mesure le sentiment d'impuissance du répondant. Selon ces auteurs, cette mesure est généralement corrélée avec un

plus haut taux de préjugé. La question de l'inefficacité du processus politique n'étant pas présente telle quelle dans les données utilisées pour ce travail c'est la satisfaction du processus démocratique qui a été retenue. Cette variable a notamment été retenue par Vala et al. (2006).

1.9. L'âge

Selon Pettigrew et al. (2007), l'âge aurait un impact négatif sur les attitudes envers l'immigration. Cet impact serait dû au fait que les répondants plus âgés seraient plus empêtrés dans la culture et les traditions de leur pays.

1.10. Le fait d'appartenir à une minorité ethnique

Selon la théorie de la marginalité (Fetzer, 2000) le fait d'appartenir à une minorité marginalisée ou opprimée développerait de la compassion envers les membres d'autres groupes opprimés ou marginalisés. Cette compassion pourrait donc se développer notamment pour les groupes d'immigrants, diminuant les attitudes anti-immigration.

1.11. Le statut matrimonial

Selon Ceobanu et Escandell (2010), les personnes mariées sont supposées avoir des attitudes plus négatives envers l'immigration à cause du fait qu'elles sont responsables de toute une famille. Cependant ils admettent que cette variable n'a pas une prédictibilité forte.

1.12. L'environnement d'habitat

Semyonov et al. (2008) incluent également le fait d'habiter en ville ou à la campagne dans leur modèle. Leur analyse montre que les attitudes anti-immigration sont plus prononcées chez les personnes résidant dans un environnement rural.

2. Les données

Les données utilisées pour ce travail proviennent de la vague sept de l'*European Social Survey*. Pour cette vague, les données ont été collectées en 2014 dans 21 pays. En plus du questionnaire de base, un volet sur l'immigration et un volet sur les inégalités sociales par rapport à la santé ont été ajoutés. Ici seules les données concernant la Belgique ont été retenues et parmi les 1 769 répondants, seuls les 1 542 répondants nés en Belgique ont été retenus pour les analyses qui suivent. Ces répondants sont âgés de 15 à 93 ans.

Cette vague est particulièrement intéressante car le volet sur l'immigration reprend non seulement des questions visant à mesurer la perception de l'impact de l'immigration mais également le désir de bannir certaines catégories d'immigrés. Concernant la perception de l'impact de l'immigration, six sujets sont abordés : l'impact sur l'emploi, l'impact sur l'économie, l'impact sur les finances de l'état, l'impact sur la sécurité, l'impact sur la culture et l'impact sur la religion. Concernant le désir de bannir certaines catégories d'immigrés, les questions portent sur les immigrés de même race ou ethnie, les immigrés de différentes races ou ethnies, les immigrés musulmans, les immigrés juifs, les immigrés tziganes, les immigrés provenant des pays pauvres d'Europe et les immigrés provenant des pays pauvres hors Europe.

Il est important de noter que les données sont collectées lors d'interview en face-à-face, le risque de faire face à un biais de désirabilité sociale est par conséquent relativement élevé. L'immigration et le désir de bannir certaines catégories d'immigrés étant des sujets sensibles, il est probable que certains répondants n'assument pas leurs positions sur ces sujets face à l'interviewer.

3. Opérationnalisation

Pour toutes les variables qui suivent, les réponses « Ne sait pas », « Sans avis », « Autre », « Refus » et « Non applicable » ont été considérées comme des valeurs manquantes.

3.1. Les variables d'intérêt

3.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Afin de mesurer la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie, trois variables ont été utilisées.

Premièrement, la variable *imbleco* qui reprend les réponses à la question « La plupart des gens qui viennent vivre ici, travaillent et payent des impôts. Ils utilisent aussi des services sociaux et de santé. Dans l'ensemble, estimez-vous que les gens qui viennent vivre ici profitent plus qu'ils ne produisent ou qu'ils produisent plus qu'ils ne profitent ? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Généralement, ils profitent davantage » et 10 signifiant « Généralement, ils produisent davantage ».

Deuxièmement, la variable *imtcjob* qui reprend les réponses à la question « Diriez-vous que, en général, les gens qui viennent vivre ici, prennent des emplois aux travailleurs belges ou qu'ils aident à

créer de nouveaux emplois ? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Ils prennent les emplois » et 10 signifiant « Ils créent de nouveaux emplois ».

Troisièmement, la variable *imbgeco* qui reprend les réponses à la question « Diriez-vous qu'il est en général mauvais ou bon pour l'économie belge que des gens d'autres pays viennent vivre ici ? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Mauvais pour l'économie » et 10 signifiant « Bon pour l'économie ».

Une moyenne de ces trois variables a été calculée afin de créer une nouvelle variable appelée *threateco*. Cette variable se présente également sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant un impact négatif pour l'économie en général et 10 un impact positif pour l'économie en général.

Cette nouvelle variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « impact négatif » reprend les réponses de 0 à 3, le second appelé « impact nul » reprend les réponses de 4 à 6 et le troisième appelé « impact positif » reprend les réponses de 7 à 10.

3.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

Afin de mesurer la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité, la variable *imwbcrm* a été utilisée et renommée *threatsecu*. Cette variable reprend les réponses à la question « Est-ce que les problèmes de criminalité sont devenus pires ou se sont-ils améliorés en Belgique avec l'arrivée de gens d'autres pays venant vivre ici ? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Ils ont empiré » et 10 signifiant « Ils se sont améliorés ».

Cette variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « impact négatif » reprend les réponses de 0 à 3, le second appelé « impact nul » reprend les réponses de 4 à 6 et le troisième appelé « impact positif » reprend les réponses de 7 à 10.

3.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Afin de mesurer la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité, deux variables ont été utilisées.

Premièrement, la variable *imueclt* qui reprend les réponses à la question « Diriez-vous que la vie culturelle en Belgique est en général appauvrie ou enrichie par les gens d'autres pays qui viennent vivre ici ? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « La vie culturelle est appauvrie » et 10 signifiant « La vie culturelle est enrichie ».

Deuxièmement, la variable *rlgueim* qui reprend les réponses à la question « Pour vous, les croyances et les pratiques religieuses en Belgique sont-elles plutôt appauvries ou plutôt enrichies par les gens d'autres pays qui viennent vivre ici? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Elles sont appauvries » et 10 signifiant « Elles sont enrichies ».

Une moyenne de ces deux variables a été calculée afin de créer une nouvelle variable appelée *threaid*. Cette variable se présente également sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant un impact négatif pour l'identité en général et 10 un impact positif pour l'identité en général.

Cette nouvelle variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « impact négatif » reprend les réponses de 0 à 3, le second appelé « impact nul » reprend les réponses de 4 à 6 et le troisième appelé « impact positif » reprend les réponses de 7 à 10.

3.2. Les variables réponses

Afin de mesurer le désir de bannir certaines catégories d'immigrants, les variables *imdfetn*, *imsmetn*, *almusplv*, *algypplv*, *aljewplv*, *eimpcnt* et *impcntr* ont été utilisées. Ces variables reprennent les réponses aux questions « Dans quelle mesure pensez-vous que la Belgique doit autoriser des gens d'une origine ethnique différente de la plupart des Belges /des gens de même origine ethnique que la plupart des Belges/ des Tziganes d'autres pays /des Musulmans d'autres pays/ des Juifs d'autres pays/ des gens venant de pays plus pauvres d'Europe / des gens issus de pays plus pauvres hors d'Europe à venir vivre ici ? ».

Quatre possibilités de réponse sont disponibles pour ces questions. Premièrement « Elle doit autoriser un grand nombre d'entre eux à venir vivre ici ». Deuxièmement « Elle doit autoriser certains d'entre eux ». Troisièmement « Elle doit autoriser peu d'entre eux » et enfin « Elle ne doit autoriser aucun d'entre eux ».

Grace à ces réponses, de nouvelles variables ont été créées. Celles-ci se nomment *bandrace*, *bansrace*, *banmus*, *bangyp*, *banjew*, *banpeu* et *banpheu*. Ces variables sont des variables binaires dont le niveau 1 reprend les réponses « Elle ne doit autoriser aucun d'entre eux » et dont le niveau zéro reprend les autres réponses « Elle doit autoriser un grand nombre d'entre eux à venir vivre ici », « Elle doit autoriser certains d'entre eux » et « Elle doit autoriser peu d'entre eux ».

3.3. Les variables de contrôle

3.3.1. L'erreur d'estimation de la part de personnes d'origine étrangère dans le pays

Afin de mesurer l'erreur d'estimation de la part de personnes d'origine étrangère dans le pays, la variable *noimbro* a été utilisée. Cette variable reprend les réponses à la question « Sur 100 personnes vivant en Belgique, combien pensez-vous sont nées à l'étranger ? ». Les réponses doivent être contenues entre 0 et 100. Pour faciliter l'interprétation, une nouvelle variable appelée *estimig* a été créée. Cette variable reprend les valeurs de *noimbro* auxquelles sont retranchées la part réelle de personnes nées à l'étranger dans le pays, c'est-à-dire 16 pourcents en 2014 selon l'OECD».

Cette nouvelle variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier niveau appelé « Sous-estimation » reprend les valeurs strictement inférieures à -3. Le second niveau appelé « Estimation juste » reprend les valeurs de -3 à 3. Le troisième niveau appelé « Surestimation » reprend les valeurs strictement supérieures à 3.

3.3.2. Le niveau de revenu

Afin de mesurer le niveau de revenu, la variable *hinctnta* a été utilisée. Cette variable reprend les réponses à la question « En utilisant cette carte, si vous cumulez toutes les sources de revenu de votre ménage, quelle lettre décrit le mieux le revenu net total de votre ménage ? ». Dans les données ESS, les valeurs obtenues ont été re-catégorisées en déciles.

Cette variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier niveau appelé « Haut » reprend les déciles de 1 à 3, le second niveau appelé « Moyen » reprend les déciles 4 à 6 et le troisième niveau appelé « Bas » reprend les déciles 7 à 10.

3.3.3. Le degré d'attachement à la religion

Afin de mesurer le degré d'attachement à la religion, la variable *rlgdgr* a été utilisée. Cette variable reprend les réponses à la question « Indépendamment de votre appartenance religieuse, dans quelle mesure vous sentez-vous croyant ? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Pas du tout croyant » et 10 « Très croyant ».

Cette variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « Faible » reprend les valeurs de 0 à 3. Le second appelé « Moyen » reprend les valeurs de 4 à 6 et le troisième appelé « Fort » reprend les valeurs de 7 à 10.

3.3.4. Le degré de satisfaction de la démocratie

Afin de mesurer le degré de satisfaction de la démocratie, la variable *stfdem* a été utilisée. Cette variable reprend les réponses à la question « Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la manière dont la démocratie fonctionne en Belgique ? ». La carte de réponse est une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Tout à fait insatisfait » et 10 « Tout à fait satisfait ».

Cette variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « Insatisfait » reprend les valeurs de 0 à 3. Le second appelé « Moyennement satisfait » reprend les valeurs de 4 à 6 et le troisième appelé « Satisfait » reprend les valeurs de 7 à 10.

3.3.5. L'âge

La variable *agea* est une variable calculée qui résulte de la différence entre la date de l'enquête et la date de naissance du répondant.

Cette variable a été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier reprend les répondants de moins de 40 ans, le second les répondants de 40 à 65 ans et le troisième les répondants de plus de 65 ans.

3.3.6. Les préjugés raciaux

Afin de mesurer les préjugés raciaux, les variables *smegbli*, *smegbhw* et *smctmbe* ont été utilisées. Ces variables reprennent les réponses aux questions « Pensez-vous que certains groupes ethniques sont par nature moins intelligents que d'autres? », « Pensez-vous que certains groupes ethniques sont par nature plus travailleurs que d'autres » et « Dans le monde d'aujourd'hui, diriez-vous que certaines cultures sont bien meilleures que d'autres ou que toutes les cultures se valent? ». Les réponses possibles sont oui ou non.

Grace à ces variables, une nouvelle variable appelée *prejuge* a été créée. Cette variable est une variable binaire qui prend la valeur 1 si la réponse était oui à l'une des trois questions précédentes et 0 si les trois réponses étaient non.

3.3.7. Le temps passé à regarder des programmes politiques ou les nouvelles à la télévision

Afin de mesurer le temps passé à regarder des programmes politiques ou les nouvelles à la télévision, la variable *tvpol* a été utilisée. Cette variable reprend les réponses à la question « Combien de temps passez-vous un jour de semaine habituel à regarder les informations ou les programmes sur la politique et l'actualité. Les possibilités de réponse étaient « Pas du tout », « Moins d'une demi-

heure », « D'une demi-heure à une heure », « Plus d'une heure, jusqu'à une heure et demie », « Plus d'une heure et demie, jusqu'à 2 heures », « Plus de 2 heures, jusqu'à 2 heures et demie », « Plus de 2 heures et demie, jusqu'à trois heures » et « Plus de 3 heures ».

Cette variable a été re-catégorisée en deux niveaux, 0 signifiant « 2 heures ou moins » et 1 signifiant « Plus de deux heures »

3.3.8. Le sexe

C'est la variable *gndr* qui a été utilisée. 1 signifiant de sexe masculin et 2 signifiant de sexe féminin.

3.3.9. Le fait d'appartenir à une minorité

La variable *blgetmg* a été utilisée. Cette variable reprend les réponses à la question « Faites-vous partie d'une minorité ethnique en Belgique? ». La valeur 1 signifie oui et la valeur 2 signifie non.

3.3.10. Le statut matrimonial

Afin de connaître le statut matrimonial du répondant, la variable *maritalb* a été utilisée. Cette variable reprend les réponses à la question « Quel est votre état civil officiel, indépendamment de votre situation de couple effective ». Les réponses possibles sont « Marié », « En union civile », « Séparé », « Divorcé », « Veuf » et « Jamais été marié ni en union civile ».

Cette variable a été re-catégorisée en deux niveaux. Le niveau 1 signifiant « Marié ou en union civile » et le niveau 0 reprenant les autres modalités de réponse.

3.3.11. L'environnement d'habitat

La variable *domicil* a été utilisée. Celle-ci reprend les réponses à la question « Quelle expression de cette carte décrit le mieux l'endroit où vous vivez ? ». La carte proposant « Une grande ville », « Une banlieue ou les faubourgs d'une grande ville », « Une ville ou petite ville », « Un village de campagne » et « Une ferme ou maison isolée en campagne ».

Cette variable a été re-catégorisée en deux niveaux. Le niveau 0 reprenant les réponses « Un village de campagne » et « Une ferme ou maison isolée en campagne » et le niveau 1 reprenant les réponses « Une grande ville », « Une banlieue ou les faubourgs d'une grande ville » et « Une ville ou petite ville ».

3.3.12. Le statut par rapport au travail

La variable utilisée est la variable *mnactic*. Cette variable reprend les réponses à la question « Dites-moi laquelle de ces descriptions correspond le mieux à ce que vous avez fait ces 7 derniers jours ? ». Les possibilités de réponse étaient « Travail rémunéré (ou interruption temporaire) (employé, indépendant, collaborateur d'une entreprise familiale) », « En formation (non payée par l'employeur), même si vous êtes actuellement en vacances », « Sans travail mais voulant trouver un emploi et en le cherchant activement », « Sans travail mais voulant trouver un emploi, sans le chercher activement », « Malade ou handicapé de manière durable », « Retraité » et « Travail ménager, s'occuper des enfants ou d'une autre personne ».

Cette variable a été re-catégorisée en deux niveaux. Le niveau 0 reprenant les réponses « Travail rémunéré (ou interruption temporaire) (employé, indépendant, collaborateur d'une entreprise familiale) » et « En formation (non payée par l'employeur), même si vous êtes actuellement en vacances » et le niveau 1 reprenant les réponses « Sans travail mais voulant trouver un emploi et en le cherchant activement », « Sans travail mais voulant trouver un emploi, sans le chercher activement », « Malade ou handicapé de manière durable », « Retraité » et « Travail ménager, s'occuper des enfants ou d'une autre personne ».

3.3.13. La privation relative

Ici, l'attention est plus particulièrement portée sur la privation relative de la part du gouvernement grâce à la variable *gvtrimg3*. Cette variable reprend les réponses à la question « En comparant avec des personnes comme vous nées en Belgique, comment pensez-vous que le gouvernement traite les personnes venues récemment d'autres pays pour vivre ici? ». Les possibilités de réponses étaient « Beaucoup mieux », « Un peu mieux », « De la même façon », « Un peu moins bien » et « Beaucoup moins bien ».

Cette variable a été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « Mieux » reprend les réponses « Beaucoup mieux » et « Un peu mieux », le second appelé « Pareil » reprend la réponse « De la même façon » et le troisième appelé « Pire » reprend les réponses « Un peu moins bien » et « Beaucoup moins bien ».

3.3.14. La position sur l'échelle politique gauche-droite

La variable *lrscale* reprend les réponses à la question « En politique, les gens parlent parfois de “gauche” et de “droite”. À l'aide de cette carte, où vous placeriez-vous sur cette échelle, 0 signifiant la gauche et 10 la droite ? ».

Cette variable a également été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier niveau appelé « Gauche » reprend les réponses de 0 à 3, le second niveau appelé « Milieu » reprend les réponses de 4 à 6 et le troisième niveau appelé « Droite » reprend les réponses de 7 à 10.

3.3.15. Le niveau d'éducation

Afin de connaître le niveau d'éducation du répondant la question « Quel est le plus haut niveau de formation que vous avez terminé ? » est posée. La variable *eisced* est une re-catégorisation des réponses en sept niveaux. Ces niveaux sont « Moins que secondaire inférieur », « Secondaire inférieur », « Secondaire supérieur de niveau inférieur », « Secondaire supérieur de niveau supérieur », « Enseignement supérieur de cycle court », « Licence ou équivalent » et « Master ou équivalent ».

Cette variable a été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « Moins que secondaire » reprend la réponse « Moins que secondaire inférieur », le second appelé « Secondaire » reprend les réponses « Secondaire inférieur », « Secondaire supérieur de niveau inférieur » et « Secondaire supérieur de niveau supérieur » et le troisième appelé « Plus que secondaire » reprend les réponses « Enseignement supérieur de cycle court », « Licence ou équivalent » et « Master ou équivalent ».

3.3.16. L'effet de contact

Dans le questionnaire ESS, deux questions sont posées concernant les contacts avec des personnes de races ou d'ethnies différentes. Premièrement, la question « Quand vous êtes en dehors de chez vous, vous arrive-t-il d'avoir des contacts avec des personnes d'un groupe ethnique différent de la plupart des Belges? Il peut s'agir de contacts dans les transports en commun, dans la rue, dans les magasins ou dans votre quartier ». Ensuite, si la réponse était autre que « Jamais », la question « Et à propos de ces contact, sont-ils généralement bon ou mauvais? » était ajoutée. La variable *dfeghbg* reprend les réponses à cette deuxième question. Les réponses se présentent sur une échelle de 0 à 10, 0 signifiant « Extrêmement mauvais » et 10 « Extrêmement bon ».

Cette variable a été re-catégorisée en trois niveaux. Le premier appelé « Mauvais » reprend les réponses de 0 à 3, le second appelé « Moyen » reprend les réponses de 4 à 6 et le troisième appelé « Bon » reprend les réponses de 7 à 10.

3.3.17. La région

La variable *region* reprend la province où habite le répondant. Une nouvelle variable appelée *bfw* a été créée afin de rassembler les provinces en région. Les nouvelles catégories sont donc « Flandre », « Wallonie » et « Bruxelles ».

4. Le modèle

Les analyses qui suivent utilisent la généralisation de la régression multiple permettant d'inclure simultanément des variables continues et catégorielles dans le modèle. Ce type de régression permet de décrire l'effet de chaque variable tout en contrôlant les autres variables du modèle. Ces analyses sont conduites grâce à la procédure *Proc Glim* sur le logiciel SAS.

Avant d'entamer la procédure de sélection de variables, pour chaque modèle, chaque variable continue a été testée simultanément à sa version re-catégorisée. Pour chacun des modèles, la version la plus significative dans les tests de type III a été retenue.

Afin de sélectionner les variables à inclure dans les modèles finaux, c'est une procédure inspirée de Hosmer et al. (cité dans Lambert, s. d.) qui est utilisée. La première étape de cette sélection de variables est de sélectionner toutes les variables explicatives qui, seules, présentent une p-valeur inférieure à 0.25. Lors d'une seconde étape, toutes les variables retenues à la première étape sont considérées simultanément et les variables présentant un p-valeur supérieure à 0.05 dans les tests de type III sont enlevées une à une en commençant par la variable ayant la p-valeur la plus élevée. Lors d'une troisième étape, les variables retirées à l'étape précédente sont rajoutées une à une afin de vérifier que leur p-valeur est toujours supérieure à 0.05. Si cela n'est plus le cas, la variable est ré-ajoutée au modèle.

Chapitre V - Analyses

1. La répartition du sentiment de menace en Belgique

1.1. Les menaces économiques

En Belgique, 40 pourcents des répondants nés dans le pays pensent que les immigrants prennent les emplois des natifs, 37 pourcents pensent que l'immigration n'a pas d'impact sur l'emploi des natifs et 23 pourcents pensent que les immigrants créent de nouveaux emplois.

Parmi les répondants nés dans le pays, 52 pourcents pensent que les immigrants profitent du système, 28 pourcents pensent que leur impact est nul et 20 pourcents pensent qu'ils contribuent au système.

Parmi ces mêmes répondants, 46 pourcents pensent que les immigrants sont mauvais pour l'économie du pays, 23 pourcents pensent que leur impact est nul et 32 pourcents pensent qu'ils sont bénéfiques à l'économie du pays.

1.2. La menace sécuritaire

En Belgique, 68 pourcents des répondants nés dans le pays pensent que l'immigration empire les problèmes de criminalité, 22 pourcents pensent que cela n'a pas d'impact et 10 pourcents pensent que l'immigration améliore les problèmes de criminalité.

1.3. Les menaces identitaires

En Belgique, 26 pourcents des répondants nés dans le pays pensent que les pratiques culturelles sont dégradées par l'immigration, 19 pourcents pensent que l'immigration n'a pas d'impact et 55 pourcents pensent que les pratiques culturelles sont enrichies.

Concernant les pratiques religieuses, 39 pourcents des répondants nés dans le pays pensent qu'elles sont dégradées et 26 pourcents pensent qu'elles sont enrichies. La part des répondants pensant que l'immigration n'a pas d'impact sur les pratiques religieuses est de 34 pourcents.

1.4. Position refuge

On voit pour chacune des questions précédentes qu'une grande partie des répondants adopte la position refuge qui correspond à un impact nul de l'immigration.

2. Le bannissement des personnes de races ou d'ethnies différentes

Une première analyse des données nous permet de voir qu'en Belgique, 13 pourcents des répondants voudraient qu'aucune personne de races ou d'ethnies différentes ne soit admise dans le pays. Ce pourcentage est de 12 pourcents en Flandre, 17 pourcents en Wallonie et 4 pourcents à Bruxelles.

2.1. Les variables d'intérêt considérées seules

2.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie se présente sur une échelle de 0 à 10. 0 représentant un impact tout à fait négatif et 10 un impact tout à fait positif. Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, la probabilité que son impact sur les attitudes pro-bannissement envers les personnes de différentes races ou ethnies ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001. L'effet est que, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les personnes de différentes races ou ethnies augmentent de 8,7 pourcents.

2.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité se présente sur le même type d'échelle que la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie. Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, la probabilité que son impact sur les attitudes pro-bannissement envers les personnes de différentes races ou ethnies ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001. L'effet est que, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité augmente d'une unité, la probabilité d'avoir une attitude pro-bannissement envers les personnes de différentes races ou ethnies augmente de 4,8 pourcents.

2.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité se présente sur le même type d'échelle que les deux variables précédentes. Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, la probabilité que son impact sur les attitudes pro-bannissement envers les personnes de différentes races ou ethnies ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001. L'effet est que, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité augmente d'une unité, la probabilité d'avoir

une attitude pro-bannissement envers les personnes de différentes races ou ethnies augmente de 7,0 pourcents.

2.2. Le modèle

À présent l'impact de ces variables d'intérêt ainsi que l'impact des variables de contrôle vont être analysées lorsqu'elles sont considérées simultanément dans un modèle.

2.2.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Le type d'échelle utilisé pour mesurer cette variable a déjà été décrit précédemment. Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, une augmentation d'une unité vers la considération que l'immigration a un impact positif sur l'économie entraîne 6,1 pourcents de chances en moins d'être en faveur d'une interdiction pour les personnes d'ethnies différentes de rentrer dans le pays.

2.2.2. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, une augmentation d'une unité vers la considération que l'immigration a un impact positif sur l'identité entraîne 2,8 pourcent de chances en moins d'être en faveur d'une interdiction pour les personnes d'ethnies différentes de rentrer dans le pays.

2.2.3. L'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, lorsque l'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays augmente d'un pourcent, il y a 0,1 pourcent de chances en plus de ne vouloir autoriser aucune personne de race ou d'ethnie différente sur le territoire.

2.2.4. Le fait de regarder des programmes politiques à la télévision

Les personnes qui regardent les nouvelles ou des programmes politiques à la télévision plus de deux heures par semaine ont 14,5 pourcents de chances en plus d'être en faveur de ce type de bannissement que les personnes qui le font deux heures ou moins. Ceci est valable pour une valeur donnée des autres variables explicatives

2.2.5. Les contacts avec des personnes de différentes ethnies

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, les répondants qui ont eu de mauvais contacts avec des personnes d'ethnies différentes ont 11,7 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des personnes d'ethnies différentes que ceux qui ont eu de bons contacts avec ces personnes et 9,6 pourcents de chances en plus que ceux qui ont eu des contacts moyens.

3. Le bannissement des personnes de même race ou ethnie

Une première analyse des données nous permet de voir qu'en Belgique, 8 pourcents des répondants voudraient qu'aucune personne de même race ou d'ethnie que la majorité des personnes du pays ne soit admise sur le territoire. Ce pourcentage est de 6 pourcents en Flandre, 11 pourcents en Wallonie et seulement 1 pourcent à Bruxelles.

3.1. Les variables d'intérêt considérées seules

3.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Lorsque l'impact de l'immigration sur l'économie est considéré comme seule variable explicative, la probabilité que son impact sur les attitudes pro-bannissement envers les personnes de même race ou d'ethnie ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001. L'effet est que lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie augmente d'une unité vers la perception d'un impact positif, la probabilité d'avoir une attitude pro-bannissement envers les personnes de même race ou ethnie augmente de 6,2 pourcents.

3.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

La probabilité que l'effet de la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001. Son effet est que lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité est considérée à un niveau supérieur, la probabilité d'avoir une attitude pro-bannissement envers les personnes de même race ou ethnie augmente de 3,5 pourcents.

3.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité présente la même probabilité d'être significative. Lorsque l'impact de l'immigration sur l'identité est perçu comme étant plus élevé d'une unité, la probabilité d'avoir une attitude pro-bannissement envers les personnes de même race ou ethnie augmente de 4,7 pourcents.

3.2. Le modèle

À présent l'impact de ces variables d'intérêt ainsi que l'impact des variables de contrôle vont être analysés lorsque ces variables sont considérées simultanément dans un modèle.

3.2.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, une augmentation d'un échelon sur l'échelle de la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie entraîne 4,1 pourcents de chances en moins de vouloir interdire l'arrivée de personnes de même race ou ethnie.

3.2.2. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, une augmentation d'un échelon sur l'échelle de la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité entraîne 1,4 pourcent de chances en moins de vouloir interdire l'arrivée de personnes de même race ou ethnie.

3.2.3. L'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, lorsque l'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays augmente d'un pourcent, il y a 0,1 pourcent de chances en plus de ne vouloir autoriser aucune personne de même race ou ethnie à rentrer sur le territoire.

3.2.4. Les contacts avec des personnes de différentes ethnies

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, chaque fois que les contacts avec des personnes de différentes ethnies sont considérés comme étant une unité plus positive, il y a 0,9 pourcent de chances en moins d'être en faveur d'un bannissement des personnes de même ethnie. Le lien est assez surprenant car c'est bien de contacts avec des personnes d'ethnies différentes qu'il s'agit.

3.2.5. L'habitat

Les personnes habitant en ville ont 3,1 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des personnes de même race ou d'ethnie que les personnes habitant dans un village ou à la campagne. Ceci est valable pour une valeur donnée des autres variables explicatives.

3.2.6. Le fait d'appartenir à une minorité

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, les personnes appartenant à une minorité ont 14,2 pourcents de chances en moins de vouloir interdire l'arrivée de personnes de même race ou ethnie que la majorité.

3.2.7. Le statut par rapport à l'emploi

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, les personnes qui sont sans emploi, retraitées ou en incapacité ont 2,6 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des personnes de même race ou d'ethnie.

4. Le bannissement des tziganes

Une première analyse des données nous permet de voir qu'en Belgique, 31 pourcents des répondants voudraient qu'aucun tzigane ne soit admis sur le territoire. Ce pourcentage est de 34 pourcents en Flandre, 28 pourcents en Wallonie et 18 pourcents à Bruxelles.

4.1. Les variables d'intérêt considérées seules

4.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, son effet est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les tziganes diminuent de 11,4 pourcents. La probabilité que l'impact de cette variable sur les attitudes pro-bannissement envers les tziganes ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001.

4.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

Lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité s'améliore d'une unité, il y a 7,6 pourcents de chances en plus que le répondant soit contre un bannissement total des tziganes. À nouveau la probabilité que cette variable ne soit pas significative est faible.

4.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Cette variable présente également de fortes chances d'être significative. Son augmentation d'une unité a pour effet de diminuer de 9,5 pourcents les chances d'être en faveur d'un bannissement total des tziganes.

4.2. Le modèle

À présent ces variables d'intérêt ainsi que les variables de contrôle vont être considérées simultanément dans un modèle.

4.2.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, l'effet de cette variable est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les tziganes diminuent de 6,4 pourcents.

4.2.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les tziganes diminuent de 1,9 pourcent.

4.2.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les tziganes diminuent de 2,2 pourcents.

4.2.4. Le niveau de revenu

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants ayant un niveau de revenu un décile plus élevé ont 1,4 pourcent de chances en moins d'être en faveur d'un bannissement des tziganes.

4.2.5. La privation relative

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants qui pensent que le gouvernement traite mieux les immigrés que les natifs ont 6 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des tziganes que les répondants qui pensent que le gouvernement traite les immigrés et les natifs de la même façon. Il n'existe pas de différence significative entre ceux qui pensent que les immigrés sont moins bien traités que les natifs et ceux qui pensent qu'ils sont traités de la même façon ni entre ceux qui pensent que les immigrés sont moins bien traités que les natifs et ceux qui pensent qu'ils sont mieux traités.

4.2.6. Le niveau d'éducation

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, le fait de ne pas avoir de diplôme secondaire entraîne 13,9 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des tziganes que le fait d'avoir un diplôme secondaire et 17,9 pourcents de chances en plus que le fait d'avoir un diplôme supérieur au secondaire. Il n'existe pas de différence significative entre les répondants possédant un diplôme secondaire et les répondants possédant un diplôme supérieur au secondaire.

4.2.7. La région

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les Flamands ont 6,4 pourcents de chances en plus que les Wallons d'être en faveur de l'interdiction pour les tziganes d'entrer dans le pays. La différence entre les Bruxellois et les Wallons et celle entre les Bruxellois et les Flamands n'est par contre pas significative.

4.2.8. Les contacts avec les personnes de races ou d'ethnies différentes

Les personnes ayant eu de bons contacts avec des personnes de races ou d'ethnies différentes ont 8,4 pourcents de chances en moins d'être en faveur d'un bannissement des tziganes que les personnes ayant eu des contacts moyens et 13 pourcents de chances en moins que les personnes ayant eu de mauvais contacts. La différence entre les personnes ayant eu des contacts moyens et celle ayant eu de mauvais contacts n'est pas significative.

4.2.9. L'âge

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants ayant moins de 40 ans ont 6,3 pourcents de chances en plus d'être contre un bannissement total des tziganes que les répondants ayant entre 40 et 65 ans et 12,4 pourcents de chances en plus que les répondants ayant plus de 65 ans. Les répondants ayant entre 40 et 65 ans ont 6,2 pourcents de chances en plus que les répondants ayant plus de 65 ans.

4.2.10. La position sur l'échelle politique

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants se situant à droite de l'échelle politique ont 9,6 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des tziganes que les répondants se situant à gauche de l'échelle politique et 11,9 pourcents de chances en plus que

ceux se situant au milieu de l'échelle politique. Il n'existe pas de différence significative entre les répondants se situant à gauche de l'échelle politique et ceux se situant au milieu.

4.2.11. L'état matrimonial

Les personnes mariées ou en union civile ont 4,8 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des tziganes, pour un niveau donné des autres variables explicatives.

5. Le bannissement des juifs

Une première analyse des données nous permet de voir qu'en Belgique, 11 pourcents des répondants voudraient qu'aucun juif ne soit admis sur le territoire. Ce pourcentage est de 10 pourcents en Flandre, 14 pourcents en Wallonie et 3 pourcents à Bruxelles.

5.1. Les variables d'intérêt considérées seules

5.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, son effet est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro- bannissement envers les juifs diminuent de 6,7 pourcents. La probabilité que l'impact de cette variable sur les attitudes pro-bannissement envers les juifs ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001.

5.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

Lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité s'améliore d'une unité, il y a 3,6 pourcents de chances en plus que le répondant soit contre un bannissement total des juifs. À nouveau la probabilité que cette variable ne soit pas significative est faible.

5.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Cette variable présente également de fortes chances d'être significative. Son augmentation d'une unité a pour effet de diminuer de 5,3 pourcents les chances d'être en faveur d'un bannissement total des juifs.

5.2. Le modèle

À présent ces variables d'intérêt ainsi que les variables de contrôle vont être considérées simultanément dans un modèle.

5.2.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie est considérée comme étant une unité plus positive, il y a 4,3 pourcents de chances en plus que le répondant soit contre un bannissement des personnes juives.

5.2.2. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité est considérée comme étant une unité plus positive, il y a 1,7 pourcent de chances en plus que le répondant soit contre un bannissement des personnes juives.

5.2.3. L'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, lorsque l'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays augmente d'un pourcent, il y a 0,2 pourcent de chances en plus de ne vouloir autoriser aucune personne juive sur le territoire.

5.2.4. Le niveau de revenu

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants ayant un niveau de revenu un décile plus élevé ont 0,8 pourcent de chances en moins d'être en faveur d'un bannissement des juifs.

5.2.5. Le statut par rapport à l'emploi

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, les personnes qui sont sans emploi, retraitées ou en incapacité ont 4,7 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des personnes juives.

5.2.6. Les contacts avec les personnes de races ou d'ethnies différentes

Les personnes ayant eu de mauvais contacts avec des personnes de races ou d'ethnies différentes ont 9,1 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des juifs que les personnes ayant eu des contacts moyens et 17,7 pourcents de chances en plus que les personnes ayant eu des bons contacts. La différence entre les répondants ayant eu de bons contacts et les répondants ayant eu des contacts moyens n'est pas significative.

5.2.7. L'âge

Les personnes de plus de 65 ans ont 6,2 pourcents de chances en moins d'être en faveur d'un bannissement des juifs que les personnes de 40 à 65 ans. Les différences entre les autres catégories d'âges ne sont pas significatives.

6. Le bannissement des musulmans

Une première analyse des données nous permet de voir qu'en Belgique, 20 pourcents des répondants voudraient qu'aucun musulman ne soit admis sur le territoire. Ce pourcentage est de 20 pourcents en Flandre, 21 pourcents en Wallonie et 6 pourcents à Bruxelles.

6.1. Les variables d'intérêt considérées seules

6.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, son effet est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les musulmans diminuent de 10,1 pourcents. La probabilité que l'impact de cette variable sur les attitudes pro-bannissement envers les musulmans ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001.

6.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

Lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité s'améliore d'une unité, il y a 6,3 pourcents de chances en plus que le répondant soit contre un bannissement total des musulmans. À nouveau la probabilité que cette variable ne soit pas significative est faible.

6.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Cette variable présente également de fortes chances d'être significative. Son augmentation d'une unité a pour effet de diminuer de 9 pourcents les chances d'être en faveur d'un bannissement total des musulmans.

6.2. Le modèle

À présent ces variables d'intérêt ainsi que les variables de contrôle vont être considérées simultanément dans un modèle.

6.2.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, l'effet de cette variable est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les musulmans diminuent de 6,3 pourcents.

6.2.2. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les musulmans diminuent de 3,6 pourcents.

6.2.3. L'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, lorsque l'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays augmente d'un pourcent, il y a 0,2 pourcent de chances en plus de ne vouloir autoriser aucune personne musulmane sur le territoire.

6.2.4. Les contacts avec les personnes de races ou d'ethnies différentes

Lorsque les répondants estiment leurs contacts avec des personnes de races ou d'ethnies différentes comme étant une unité plus positive, ils ont 1,3 pourcent de chances en moins d'être en faveur d'un bannissement des musulmans.

6.2.5. Le fait de regarder des programmes politiques à la télévision

Les personnes qui regardent les nouvelles ou des programmes politiques à la télévision plus de deux heures par semaine ont 13,8 pourcents de chances en plus d'être en faveur de ce type de bannissement que les personnes qui le font deux heures ou moins. Ceci est valable pour une valeur donnée des autres variables explicatives

6.2.6. Les préjugés raciaux

Les répondants ayant des préjugés raciaux ont 3,9 pourcents de chances en plus de vouloir interdire l'accès au territoire aux personnes musulmanes que les répondants qui n'ont pas ce type de préjugé.

6.2.7. L'âge

Les répondants de plus de 65 ans ont 9,3 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des musulmans que les répondants entre 40 et 65 ans et 17 pourcents de chances en plus que les répondants ayant moins de 40 ans. Les individus entre 40 et 65 ans ont 7,7 pourcents de chances en plus que les individus de moins de 40ans.

7. Le bannissement des immigrants provenant des pays européens pauvres

Une première analyse des données nous permet de voir qu'en Belgique, 13 pourcents des répondants voudraient imposer un bannissement aux immigrants venant des pays pauvres européens. Ce pourcentage est de 11 pourcents en Flandre, 15 pourcents en Wallonie et 6 pourcents à Bruxelles.

7.1. Les variables d'intérêt considérées seules

7.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, son effet est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les immigrants provenant des pays pauvres européens diminuent de 7,7 pourcents. La probabilité que l'impact de cette variable sur les attitudes pro-bannissement envers les immigrants provenant des pays pauvres européens ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001.

7.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

Lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité s'améliore d'une unité, il y a 4,3 pourcents de chances en plus que le répondant soit contre un bannissement total des immigrants provenant des pays pauvres européens. À nouveau la probabilité que cette variable ne soit pas significative est inférieure à 0,0001.

7.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Cette variable présente également de fortes chances d'être significative. Son augmentation d'une unité a pour effet de diminuer de 6,5 pourcents les chances d'être en faveur d'un bannissement total des immigrants provenant des pays pauvres d'Europe.

7.2. Le modèle

À présent ces variables d'intérêt ainsi que les variables de contrôle vont être considérées simultanément dans un modèle.

7.2.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, l'effet de cette variable est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les immigrants des pays pauvres d'Europe diminuent de 5,2 pourcents.

7.2.2. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les immigrants provenant des pays pauvres d'Europe diminuent de 2,7 pourcents.

7.2.3. L'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, lorsque l'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays augmente d'un pourcent, il y a 0,1 pourcent de chances en plus de ne vouloir autoriser aucun immigrant provenant d'un pays pauvre européen sur le territoire.

7.2.4. Le fait d'appartenir à une minorité ethnique

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, les répondants faisant partie d'une minorité ethnique ont 21,3 pourcents de chances en plus d'être contre un bannissement des immigrants provenant d'un pays pauvre européen.

7.2.5. La position sur l'échelle politique

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants se situant à gauche de l'échelle politique ont 4,4 pourcents de chances en plus que les répondants se situant au milieu de l'échelle politique de vouloir interdire l'immigration provenant des pays pauvres européens. Les répondants se situant à droite de l'échelle politique ont quant à eux 6,6 pourcents de chances en plus que les répondants se situant au milieu de l'échelle politique de vouloir interdire l'immigration

provenant des pays pauvres européens. Il n'existe pas de différence significative entre les répondants se situant à gauche et à droite de l'échelle politique.

7.2.6. Les contacts avec des personnes de différentes ethnies

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, les répondants qui ont eu de mauvais contacts avec des personnes d'ethnies différentes ont 8,8 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'une interdiction de l'immigration provenant des pays pauvres européens que ceux qui ont eu de bons contacts avec ces personnes et 6,2 pourcents de chances en plus que ceux qui ont eu des contacts moyens. Il n'existe pas de différence significative entre les personnes ayant eu de bons contacts et celles ayant eu des contacts moyens.

7.2.7. L'âge

Les répondants de moins de 40 ans ont 4,9 pourcents de chances en plus d'être contre une interdiction de l'immigration provenant des pays pauvres européens que les répondants ayant entre 40 et 65 ans. Il n'existe pas de différence significative entre les autres catégories d'âges.

7.2.8. L'attachement à la religion

Les répondants présentant un faible degré d'attachement à la religion ont 4,6 pourcents de chances en plus que les répondants présentant un attachement moyen à la religion d'être en faveur d'un bannissement de l'immigration provenant des pays pauvres européens et 5,4 pourcents de chances en plus que les répondants présentant un fort attachement à la religion. Il n'existe pas de différence significative entre un attachement fort et un attachement moyen à la religion.

8. Le bannissement des immigrants provenant des pays pauvres non-européens

Une première analyse des données nous permet de voir qu'en Belgique, 18 pourcents des répondants voudraient imposer un bannissement aux immigrants venant des pays pauvres non-européens. Ce pourcentage est de 18 pourcents en Flandre, 21 pourcents en Wallonie et 10 pourcents à Bruxelles.

8.1. Les variables d'intérêt considérées seules

8.1.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Lorsque cette variable est considérée comme seule variable explicative, son effet est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les immigrants provenant des pays pauvres non-européens diminuent de 10 pourcents. La probabilité que l'impact de cette variable sur les attitudes pro-bannissement envers les immigrants provenant des pays pauvres non-européens ne soit pas significatif est inférieure à 0,0001.

8.1.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

Lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité s'améliore d'une unité, il y a 5,4 pourcents de chances en plus que le répondant soit contre un bannissement total des immigrants provenant des pays pauvres non-européens. À nouveau la probabilité que cette variable ne soit pas significative est inférieure à 0,0001.

8.1.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Cette variable reste significative. Son augmentation d'une unité a pour effet de diminuer de 8,5 pourcents les chances d'être en faveur d'un bannissement total des immigrants provenant des pays pauvres non-européens.

8.2. Le modèle

À présent ces variables d'intérêt ainsi que les variables de contrôle vont être considérées simultanément dans un modèle.

8.2.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, l'effet de cette variable est que lorsqu'elle augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement envers les immigrants des pays pauvres ne faisant pas partie de l'Europe diminuent de 6,3 pourcents.

8.2.2. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, lorsque la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité augmente d'une unité, les chances d'avoir une attitude pro-bannissement

envers les immigrants provenant des pays pauvres ne faisant pas partie de l'Europe diminuent de 3,5 pourcents.

8.2.3. L'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays

Pour une valeur donnée des autres variables explicatives, lorsque l'estimation du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays augmente d'un pourcent, il y a 0,1 pourcent de chances en plus de ne vouloir autoriser aucun immigrant provenant d'un pays pauvre non-européen sur le territoire.

8.2.4. Le niveau de revenu

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants ayant un niveau de revenu un décile plus élevé ont 0,9 pourcent de chances en moins d'être en faveur d'un bannissement des immigrants provenant d'un pays pauvre non-européen.

8.2.5. L'état matrimonial

Les personnes mariées ou en union civile ont 7,2 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des immigrants provenant d'un pays pauvre non-européen, pour un niveau donné des autres variables explicatives.

8.2.6. La privation relative

Pour un niveau donné des autres variables explicatives, les répondants qui pensent que le gouvernement traite mieux les immigrés que les natifs ont 6,4 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des immigrants provenant d'un pays pauvre non-européen que les répondants qui pensent que le gouvernement traite les immigrés mieux que les natifs. Il n'existe pas de différence significative entre ceux qui pensent que les immigrés sont moins bien traités que les natifs et ceux qui pensent qu'ils sont traités de la même façon ni entre ceux qui pensent que les immigrés sont moins bien traités que les natifs et ceux qui pensent qu'ils sont traités de la même façon.

8.2.7. Les contacts avec des personnes de différentes ethnies

Les personnes ayant eu de mauvais contacts avec des personnes de races ou d'ethnies différentes ont 8,5 pourcents de chances en plus que les personnes ayant eu de bons contacts d'être en faveur

d'une interdiction de l'immigration provenant de pays pauvres non-européens. Les autres différences ne sont pas significatives.

9. Synthèse

Dans cette section, la synthèse des différents résultats obtenus va être réalisée. La figure 1 reprend les effets significatifs de chacune des variables dans chacun des modèles.

9.1. La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie

La perception de l'impact de l'immigration sur l'économie est significative dans tous les modèles. Lorsque cet impact est perçu moins négativement, cela entraîne dans chaque modèle une diminution des attitudes pro-bannissement. L'impact le plus élevé est celui concernant le bannissement des tziganes (-6,4 pourcents) alors que l'impact le moins élevé est celui concernant le bannissement des personnes de même race ou ethnie (-4,1 pourcents).

9.2. La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité

La perception de l'impact de l'immigration sur la sécurité n'est significative que dans un seul modèle. Lorsque cet impact est perçu moins négativement, cela entraîne une diminution des attitudes pro-bannissement envers les tziganes. Cet impact est néanmoins moins élevé (-1,9 pourcent) que celui de la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie.

9.3. La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité

La perception de l'impact de l'immigration sur l'identité est significative dans tous les modèles. Lorsque cet impact est perçu moins négativement, cela entraîne dans chaque modèle une diminution des attitudes pro-bannissement. L'impact le plus élevé est celui concernant le bannissement des musulmans (-3,6 pourcents) alors que l'impact le moins élevé est celui concernant le bannissement des personnes de même race ou ethnie (-1,4 pourcent). Dans tous les modèles, la perception de l'impact de l'immigration sur l'identité a un effet moins fort que la perception de l'impact de l'immigration sur l'économie.

9.4. La perception du nombre de migrants dans le pays

Dans tous les modèles, mis à part le bannissement des tziganes, une estimation plus élevée du nombre de personnes d'origine étrangère dans le pays entraîne plus de chances (entre + 0,1 et +0,2 pourcent) d'être en faveur d'un bannissement.

Figure 1

		Bandrace	Bansrace	Bangyp	Banjew	Banmus	Banpeu	Banpheu
Threateco		-0,061	-0,041	-0,064	-0,043	-0,063	-0,052	-0,063
Threatsecu				-0,019				
Threatid		-0,028	-0,014	-0,022	-0,017	-0,036	-0,027	-0,035
estimig		0,001	0,001		0,002	0,002	0,001	0,001
Tvpol2		0,145				0,138		
Dfeghbg			-0,009			-0,013		
Dfeghbg3	Bon/Moyen			-0,084				
	Mauvais/Moyen	0,096			0,091		0,062	
	Mauvais/Bon	0,117		0,13	0,107		0,088	
Domicil2			-0,031					
Blgetmg			-0,142				-0,213	
Mnactic2			0,026		0,047			
Hinctnta				-0,014	-0,008			-0,009
Gvtrimg3	Pareil/Pire							
	Mieux/Pire							
	Mieux/Pareil			0,06				0,064
Eisced3	Moins que secondaire/Secondaire			0,139				
	Plus que secondaire/Secondaire							
	Moins que secondaire/Plus que secondaire			0,179				
Bfw	Bruxelles/Wallonie							
	Flandre/Wallonie			0,064				
	Flandre/Bruxelles							
Agea3	De 40 à 65ans/Plus de 65ans			-0,062	0,062	-0,093		
	Moins de 40ans/ Plus de 65 ans			-0,124		-0,17		
	Moins de 40ans/ De 40 à 65 ans			-0,063		-0,077	-0,049	
Lrscale3	Droite/Milieu			0,119			0,066	
	Gauche/Milieu						0,044	
	Gauche/Droite			-0,096				
Prejuge					0,039			
Rlgdgr3	Faible/Moyen						0,046	
	Fort/Moyen							
	Faible/Fort						0,054	
Maritalb2							0,072	

9.5. Le fait de regarder des programmes politiques à la télévision

Le désir de bannir les personnes de différentes races ou ethnies et les musulmans est accentué par le fait de regarder plus de deux heures de programmes d'information ou de programmes politiques. Cet impact est l'un des plus forts, il est de +14,5 pourcents pour les personnes de différentes races ou ethnies et de +13,8 pourcents pour les musulmans.

9.6. Les contacts avec des personnes de races ou d'ethnies différentes

Pour tous les modèles, sauf pour le bannissement des immigrants provenant des pays pauvres non européens, plus les contacts avec des personnes de races ou d'ethnies différentes sont positifs, moins les répondants sont en faveur d'un bannissement.

9.7. L'environnement d'habitat

Le fait d'habiter en ville plutôt qu'à la campagne a uniquement un effet significatif sur le bannissement des personnes de même race ou ethnie. Les personnes habitant en ville ont 3,1 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des personnes de même race ou ethnie. C'est pourtant généralement l'effet inverse qui est attendu dans la littérature.

9.8. Le fait d'appartenir à une minorité ethnique

Le fait d'appartenir à une minorité ethnique entraîne une diminution des chances d'être en faveur d'un bannissement des personnes de même race que la majorité du pays (-14,2 pourcents) et des personnes provenant des pays pauvres d'Europe (-21,3 pourcents).

9.9. Le fait d'avoir un statut précaire par rapport à l'emploi

Le fait d'avoir un statut précaire par rapport à l'emploi entraîne une augmentation des chances d'être en faveur d'un bannissement des personnes de même race que la majorité du pays (+2,6 pourcents) et des immigrants juifs (+4,7 pourcents).

9.10. Le niveau de revenu

Un niveau de revenu plus élevé entraîne moins de chances d'être en faveur d'un bannissement des tziganes, des juifs et des personnes provenant des pays pauvres hors d'Europe.

9.11. La privation relative

Le fait de penser que le gouvernement traite mieux les immigrés que les natifs entraîne de plus grandes chances d'être en faveur d'un bannissement des tziganes et des immigrants provenant des pays pauvres hors d'Europe.

9.12. Le niveau d'éducation

L'impact du niveau d'éducation est uniquement significatif concernant le bannissement des tziganes. Plus le niveau d'éducation est élevé, moins le répondant a de chances d'être en faveur d'un bannissement des tziganes.

9.13. La région

L'impact de la région est uniquement significatif concernant le bannissement des tziganes. Les flamands ont 6,4 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des tziganes que les wallons.

9.14. L'âge

L'âge a un effet significatif concernant le bannissement des tziganes, des juifs, des musulmans et des immigrants provenant des pays pauvres d'Europe. Dans le cas des tziganes, des musulmans et des immigrants provenant des pays pauvres d'Europe, le fait d'être plus âgé entraîne plus de chances d'être en faveur du bannissement. Dans le cas du bannissement des juifs par contre, c'est l'effet inverse qui est constaté.

9.15. La position sur l'échelle politique gauche-droite

La position sur l'échelle politique a un impact sur le bannissement des tziganes et sur le bannissement des immigrants provenant des pays pauvres d'Europe. Les individus se situant à droite de l'échelle politique ont plus de chances d'être en faveur du bannissement des tziganes que les personnes se situant à gauche et au centre. Par contre, le bannissement des immigrants provenant des pays pauvres d'Europe a plus de chances d'être soutenu par les individus se situant à droite ou à gauche de l'échelle politique que par les individus se situant au centre.

9.16. Le fait d'avoir des préjugés raciaux

Le fait d'avoir des préjugés raciaux a uniquement un effet significatif concernant le bannissement des musulmans. Les personnes ayant ce type de préjugés ont 3,9 pourcents de chances en plus d'être en faveur d'un bannissement des musulmans.

9.17. Le degré d'attachement à la religion

Le degré d'attachement à la religion a uniquement un impact sur le bannissement des immigrants provenant des pays pauvres d'Europe. Les personnes ayant un faible degré d'attachement à la religion ont plus de chances d'être en faveur de ce type de bannissement.

9.18. Le statut matrimonial

Le statut matrimonial a uniquement un impact concernant le bannissement des immigrants provenant des pays pauvres hors d'Europe. Les personnes mariées ou en union civile ont 7,2 pourcents de chances en plus d'être en faveur de ce type de bannissement.

Conclusion

La première hypothèse de travail était que le sentiment que l'immigration représente une menace pour l'économie, le sentiment que l'immigration représente une menace pour la sécurité et le sentiment que l'immigration représente une menace pour l'identité auraient, tous les trois, un impact négatif sur les attitudes pro-bannissement. Cela s'est révélé exact dans tous les modèles pour le sentiment de menace sur l'économie et le sentiment de menace sur l'identité. Par contre, le sentiment de menace sur la sécurité n'est significatif que dans un seul des modèles. Néanmoins, son impact est également négatif dans ce celui-ci.

La seconde hypothèse de travail, inspirée de Lahav et Courtemanche (2012), était que le sentiment de menace de l'immigration sur la sécurité influencerait les attitudes pro-bannissement plus que les sentiments de menace sur l'économie et sur l'identité. Or, les analyses conduites dans ce travail montrent que ce n'est pas le cas. Le sentiment de menace sur la sécurité n'a un impact que sur les attitudes pro-bannissement envers les tziganes et son impact est plus faible que celui des sentiments de menace sur l'économie et sur l'identité.

La troisième hypothèse de travail, inspirée de Pereira et al. (2010), était que le sentiment de menace réaliste aurait plus d'impact sur les attitudes pro-bannissement que le sentiment de menace

symbolique. Le paragraphe précédent a montré qu'en Belgique, le sentiment d'une menace sur la sécurité n'avait pas plus d'impact que le sentiment d'une menace sur l'identité. Par contre, tous les modèles d'analyses de ce travail montrent que le sentiment d'une menace sur l'économie a plus d'impact que le sentiment d'une menace sur l'identité.

Il est important de noter l'une des principales limites de ce travail : les analyses portent uniquement sur les corrélations. Il est donc possible que ce soient les attitudes pro-bannissements qui influencent les perceptions de menace et non l'inverse. Le sentiment de menace pourrait en effet servir uniquement à légitimer les attitudes pro-bannissement.

Afin d'aller plus loin, il serait intéressant de comparer ces résultats obtenus pour la Belgique avec d'autres pays. Le questionnaire ESS étant conçu pour permettre la comparaison entre pays, il serait notamment possible de réaliser les mêmes analyses pour les vingt autres pays présents dans la vague de 2014. Il serait également intéressant de reconduire ces analyses lors de la prochaine vague ESS intégrant un volet sur l'immigration afin de voir l'évolution des impacts de la perception de l'immigration en tant que menaces sur les attitudes pro-bannissement.

Références

Allport, G. W. (1929). The composition of political attitudes. *American Journal of Sociology* , 35 (2), pp. 220-238.

Bannir. (s. d.). Récupéré sur Dictionnaire Larousse en ligne: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/bannir/7859>

Bigo, D. (1998). Sécurité et immigration: vers une gouvernabilité par l'inquiétude? *Cultures & Conflits* , 31/32, pp. 13-38.

Billiet, J., Maddens, B., & Beerten, R. (2003). National identity and attitude toward foreigners in a multinational state: a replication. *Political Psychology* , 24 (2), pp. 241-256.

Bircan, T., & Hooghe, M. (2011). Immigration, diversity and crime: an analysis of Belgian national crime statistics, 2001-6. *European Journal of Criminology* , 8 (3), pp. 198-212.

Bobo, L., & Hutchings, V. L. (1996). Perception of racial group competition: extending blumer's theory of group position to a multicultural social context. *American Sociological Review* , 6, pp. 951-972.

Bousetta, H., Lafleur, J.-M., & Martiniello, M. (2016). Permanence de l'utilitarisme. *Politique : Revue de Débats* , 94, pp. 28-31.

Brief, A. P., Umphress, E. E., Dietz, J., Burrows, J. W., Butz, R. M., & Scholten, L. (2005). Community matters: realistic group conflict theory and the impact of diversity. *Academy of Management Journal* , 48 (5), pp. 830-844.

Burggraeve, K., & Piton, C. (2016). Les conséquences économiques de l'afflux de réfugiés en Belgique. *Revue Économique de la Banque Nationale de Belgique* , pp. 49-67.

Coebanu, A. M., & Escandell, X. (2010). Comparative analyses of public attitudes toward immigrants and immigration using multinational survey data: a review of theories and research. *Annual Review of Sociology* , 36, pp. 309-328.

Corenblum, B., & Stephan, W. G. (2001). White fears and native apprehensions: an integrated threat theory approach to intergroup attitudes. *Canadian Journal of Behavioral Science* , 4, pp. 251-268.

Curseu, P. L., Stoop, R., & Schalk, R. (2007). Prejudice toward immigrant workers among Dutch employees: integrated threat theory revisited. *European Journal of Social Psychology*, pp. 125-140.

Esses, V. M., Dovidio, J. F., Jackson, L. M., & Armstrong, T. L. (2001). The immigration dilemma: the role of perceived group competition, ethnic prejudice, and national identity. *Journal of Social Issues*, 57 (3), pp. 389-412.

Esses, V. M., Medianu, S., & Lawson, A. S. (2013). Uncertainty, threat, and the role of the media in promoting the dehumanization of immigrants and refugees. *Journal of Social Issues*, 69 (3), pp. 518-536.

Fetzer, J. S. (2000). Economic self-interest or cultural marginality? Anti-immigration sentiment and nativist political movements in France, Germany and the USA. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 26 (1), pp. 5-23.

Gadarian, S. K. (2010). The politics of threat: how terrorism news shapes foreign policy attitudes. *The Journal of Politics*, 72 (2), pp. 469-483.

Gass, S. I. (2013). Framing. Dans *Encyclopedia of Operations Research and Management Science* (p. 609). New-York: Springer.

Guimond, S., & Dambrun, M. (2002). When prosperity breeds intergroup hostility: the effects of relative deprivation and relative gratification on prejudice. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 28 (7), pp. 900-912.

Islam, G. (2014). Social identity theory. Dans *Encyclopedia of Critical Psychology* (pp. 1781-1783). New York: Springer.

Jackson, J. W. (1993). Realistic group conflict theory: a review and evaluation of the theoretical and empirical literature. *Psychological Record*, 43 (3), pp. 395-404.

Jamin, J. (2013). 30 ans de lutte contre le racisme en Belgique: bilan et perspectives. *Revue Nouvelle*, 68 (4), pp. 75-81.

Lafleur, J.-M., & Marfouk, A. (2017). *Pourquoi l'immigration? 21 questions que se posent les Belges sur les migrations internationales au XXI^e siècle*. Louvain-la-Neuve: Academia-L'Harmattan.

Lahav, G., & Courtemanche, M. (2012). The ideological effect of framing threat on immigration and civil liberties. *Political Behavior*, 34 (3), pp. 477-505.

Lambert, P. (s. d.). *Sélection de variables en régression logistique*. Récupéré sur Statsoc: http://www.statsoc.ulg.ac.be/quali/variable_selection.pdf

Maddens, B., Billiet, J., & Beerten, R. (2000). National identity and the attitude towards foreigners in multi-national states: the case of Belgium. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 26 (1), pp. 45-60.

Martiniello, M. (2014, Mars 7). Diversification artistique et politiques culturelles dans les villes multiculturelles. *Sociologies [Online]*.

Martiniello, M., & Rea, A. (2013). Une brève histoire de l'immigration en Belgique. Bruxelles.

Messing, J. (2014). Perception. Dans *Encyclopedia of Critical Psychology* (pp. 1346-1351). New York: Springer.

Moscattelli, S., Albarello, F., Prati, F., & Rubini, M. (2014). Badly off or better off than them? The impact of relative deprivation and relative gratification on intergroup discrimination. *Journal of Personality and Social Psychology*, 107 (2), pp. 248-264.

Newman, B. J., Hartman, T. K., & Taber, C. S. (2014). Social dominance and the cultural politics of immigration. *International Society of Political Psychology*, 35 (2), pp. 165-186.

OECD (2017), Recent trends in migrants' flows and stocks: Belgium, *International Migration Outlook 2017*, OECD Publishing, Paris.

OECD (2018), Foreign-born unemployment (indicator). doi: 10.1787/ba5d2ce0-en

OECD (2018), Native-born unemployment (indicator). doi: 10.1787/0f9d8842-en

Pereira, C., Vala, J., & Costa-Lopes, R. (2010). From prejudice to discrimination: the legitimizing role of perceived threat in discrimination against immigrants. *European Journal of Social Psychology*, 40, pp. 1231-1250.

Pettigrew, T. F., Wagner, U., & Christ, O. (2007). Who opposes immigration? Comparing German with North American findings. *Du Bois Review: Social Science Research on Race* , 4 (1), pp. 19-39.

Rea, A. (1994). La politique d'intégration des immigrés et la fragmentation des identités. Le modèle belge à l'épreuve de la crise économique et de la fédéralisation de l'Etat. *International Review of Community Development* , 31, pp. 81-92.

Semyonov, M., Raijman, R., & Gorodzeisky, A. (2008). Foreigners' impact on European societies. *International Journal of Comparative Sociology* , 49 (1), pp. 5-29.

Sides, J., & Citrin, J. (2007). European opinion about immigration: the role of identities, interests and informations. *Cambridge University Press* , 37, pp. 477-504.

Sniderman, P. M., Hagendoorn, L., & Prior, M. (2004). Predisposing factors and situational triggers: exclusionary reactions to immigrant minorities. *American Political Science Review* , 98 (1), pp. 35-49.

Straehle, C. (2011). Immigration. Dans D. Chatterjee (Éd.), *Encyclopedia of Global Justice*. Dordrecht: Springer.

Tajfel, H. (1982). Social psychology of intergroup relations. *Annual Review of Psychology* , 33, pp. 1-39.

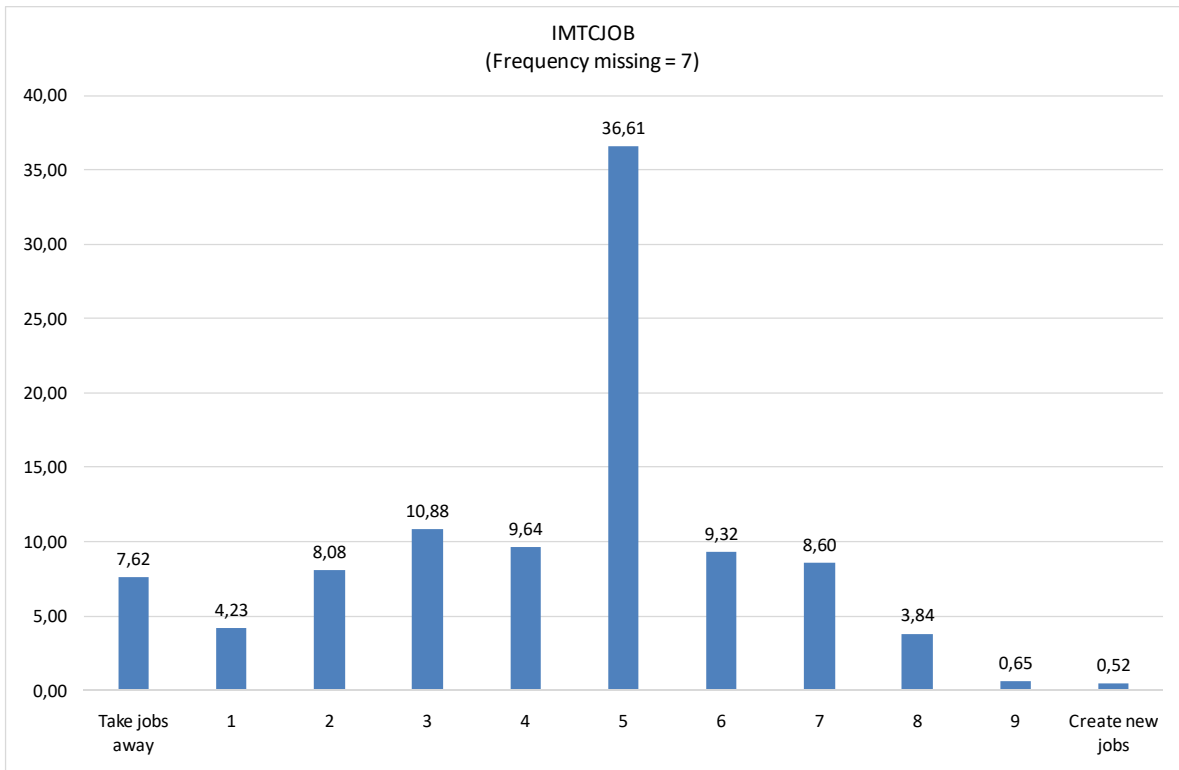
Vala, J., Pereira, C., & Ramos, A. (2006). Racial prejudice, threat perception and opposition to immigration: a comparative analysis. *Portuguese Journal of Social Science* , 5 (2), pp. 119-140.

Van Spanje, J., & Van Der Brug, W. (2007). The party as pariah: the exclusion of anti-immigration parties and its effect on their ideological positions. *West European Politics* , 30 (5), pp. 1022-1040.

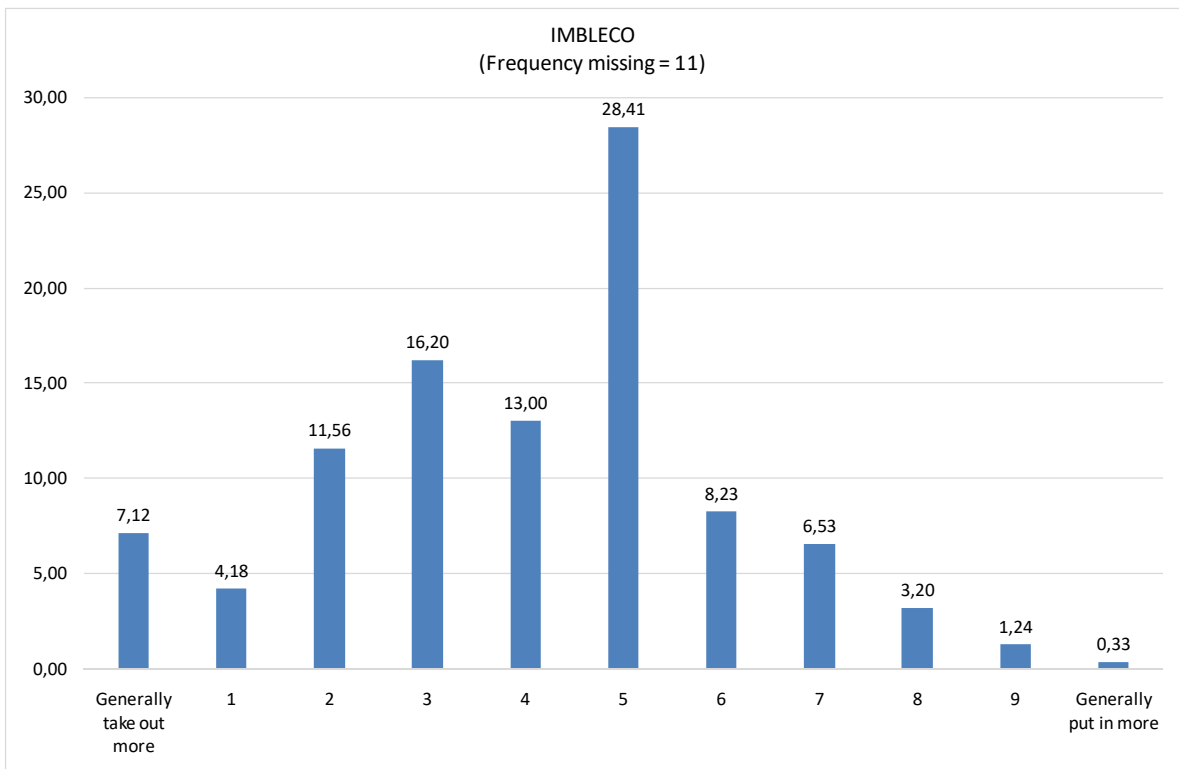
Annexes

Annexes I – La répartition des sentiments de menaces

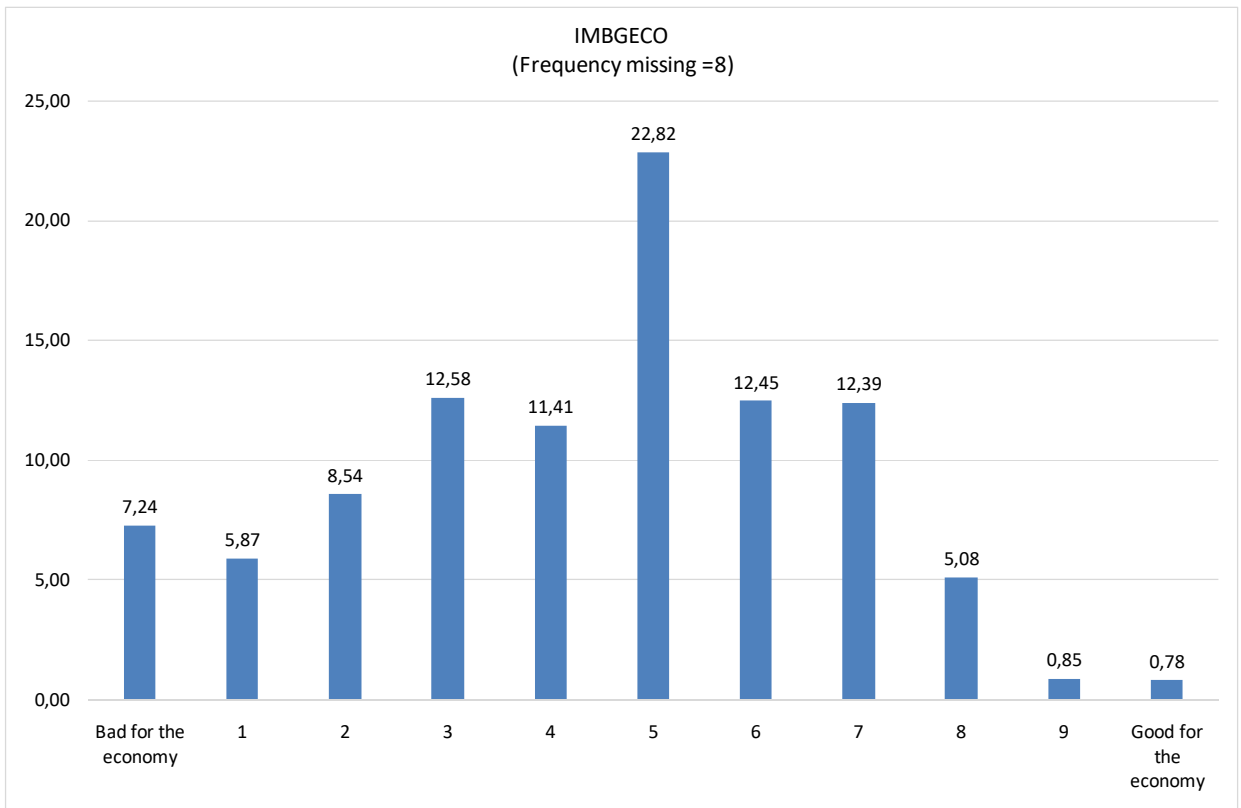
1. IMTCJOB



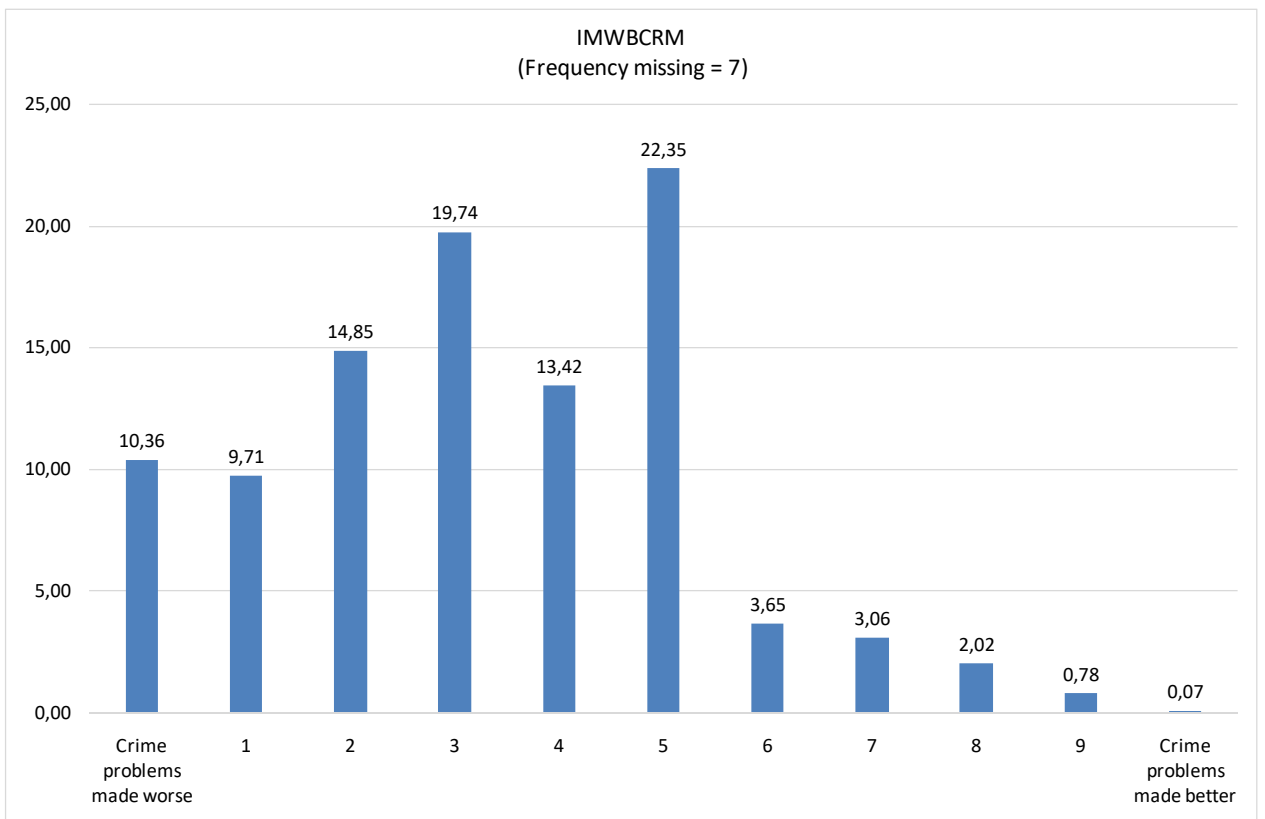
2. IMBLECO



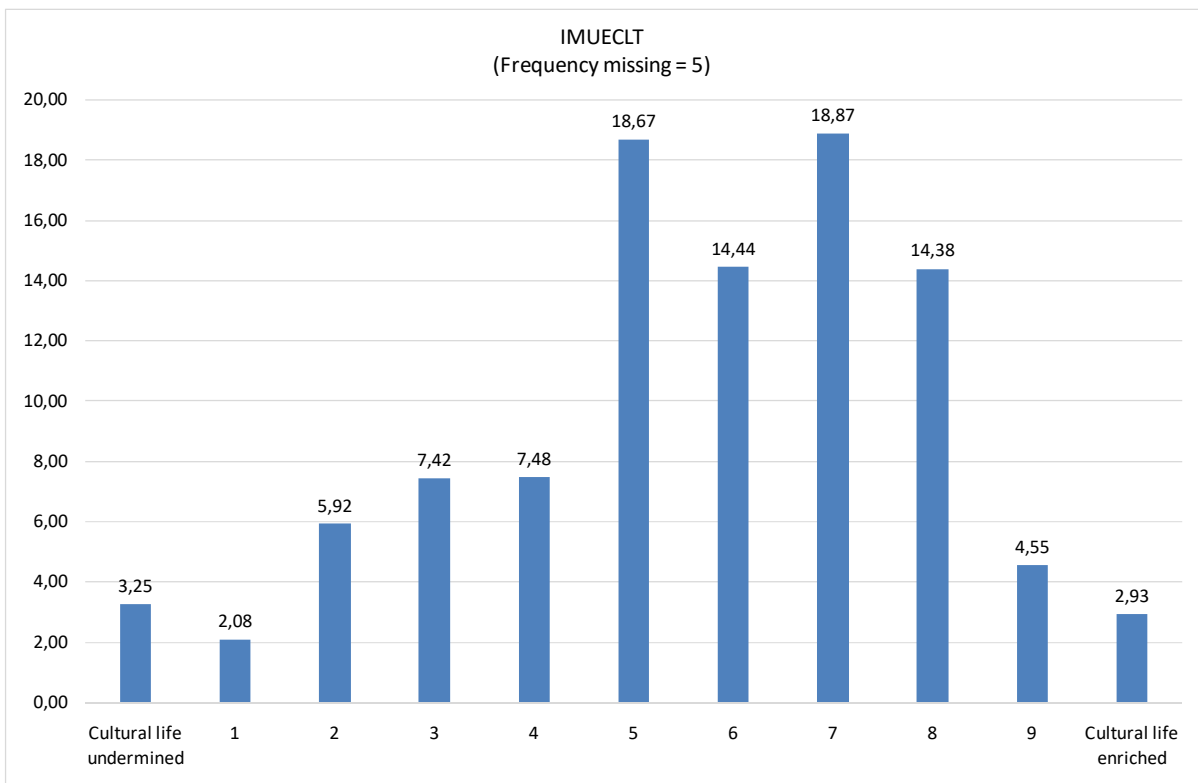
3. IMBGECO



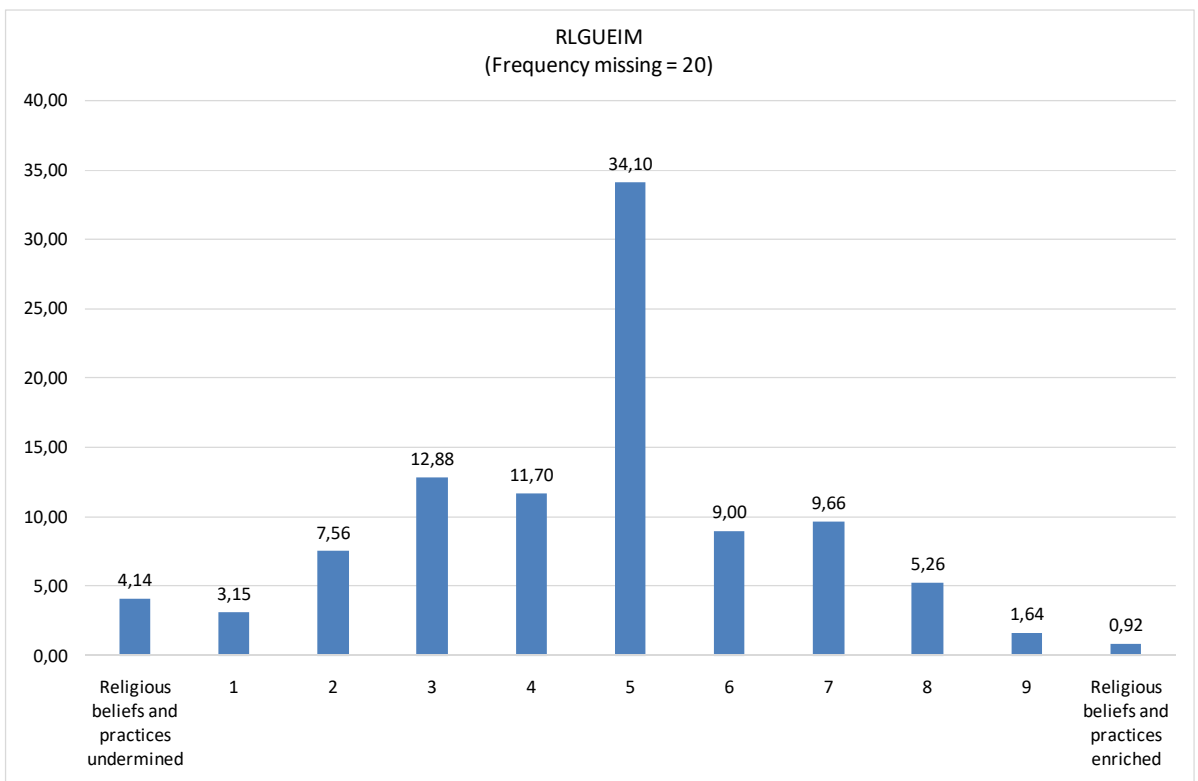
4. IMWBCRM



5. IMUECLT



6. RLQUEIM



Annexes II – Sorties SAS

1. Bandrace

1.1. Les variables d'intérêt considérées seules

1.1.1. Threateco

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	35.1081128	35.1081128	383.97	<.0001
Error	1515	138.5240559	0.0914350		
Corrected Total	1516	173.6321688			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bandrace Mean
0.202198	229.3569	0.302382	0.131839

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	35.10811282	35.10811282	383.97	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	35.10811282	35.10811282	383.97	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.5009860702	0.02037576	24.59	<.0001
threateco	-.0868839266	0.00443396	-19.60	<.0001

1.1.2 Threatsecu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1535

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	14.5237703	14.5237703	136.51	<.0001
Error	1533	163.0983796	0.1063916		
Corrected Total	1534	177.6221498			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bandrace Mean
0.081768	244.2352	0.326177	0.133550

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	14.52377026	14.52377026	136.51	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	14.52377026	14.52377026	136.51	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.2939111058	0.01605259	18.31	<.0001
threatsecu	-.0484172989	0.00414395	-11.68	<.0001

1.1.3 Threatid

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	25.1898818	25.1898818	263.66	<.0001
Error	1515	144.7441986	0.0955407		
Corrected Total	1516	169.9340804			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bandrace Mean
0.148233	240.4613	0.309097	0.128543

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	25.18988183	25.18988183	263.66	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	25.18988183	25.18988183	263.66	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.4865890483	0.02343518	20.76	<.0001
threatid	-.0697874324	0.00429792	-16.24	<.0001

1.2. Le modèle

Class Level Information		
Class	Levels	Values
dfeghbg3	3	Bon Mauva Moyen

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1446

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	6	40.2280090	6.7046682	77.76	<.0001
Error	1439	124.0686715	0.0862187		
Corrected Total	1445	164.2966805			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bandrace Mean
0.244850	224.6504	0.293630	0.130705

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	32.99258025	32.99258025	382.66	<.0001
threatid	1	3.75879572	3.75879572	43.60	<.0001
estimig	1	0.72196244	0.72196244	8.37	0.0039
tvpol2	1	0.85982920	0.85982920	9.97	0.0016
dfeghbg3	2	1.89484136	0.94742068	10.99	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	10.12759288	10.12759288	117.46	<.0001
threatid	1	2.39271375	2.39271375	27.75	<.0001
estimig	1	0.59398334	0.59398334	6.89	0.0088
tvpol2	1	0.81967728	0.81967728	9.51	0.0021
dfeghbg3	2	1.89484136	0.94742068	10.99	<.0001

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.5117385122	B	0.02869728	17.83	<.0001
threateco	-.0607036232		0.00560096	-10.84	<.0001
threatid	-.0281515050		0.00534388	-5.27	<.0001
estimig	0.0011658482		0.00044418	2.62	0.0088
tvpol2	0.1454664986		0.04717829	3.08	0.0021
dfeghbg3 Bon	-.0208891817	B	0.01841180	-1.13	0.2568
dfeghbg3 Mauva	0.0957506084	B	0.02578459	3.71	0.0002
dfeghbg3 Moyen	0.0000000000	B	.	.	.

1.3 Contrastes

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.4908493305	B	0.03089157	15.89	<.0001
threateco	-.0607036232		0.00560096	-10.84	<.0001
threatid	-.0281515050		0.00534388	-5.27	<.0001
estimig	0.0011658482		0.00044418	2.62	0.0088
tvpol2	0.1454664986		0.04717829	3.08	0.0021
dfeghbg3 Mauva	0.1166397901	B	0.02497134	4.67	<.0001
dfeghbg3 Moyen	0.0208891817	B	0.01841180	1.13	0.2568
dfeghbg3 Bon	0.0000000000	B	.	.	.

2. Bansrace

2.1. Les variables d'intérêt considérées seules

2.1.1. Threateco

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	18.0534254	18.0534254	293.17	<.0001
Error	1515	93.2952891	0.0615810		
Corrected Total	1516	111.3487146			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bansrace Mean
0.162134	311.1170	0.248155	0.079763

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	18.05342543	18.05342543	293.17	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	18.05342543	18.05342543	293.17	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.3444757125	0.01672172	20.60	<.0001
threateco	-.0623039392	0.00363881	-17.12	<.0001

2.1.2. Threatsecu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1535

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	7.7682886	7.7682886	113.01	<.0001
Error	1533	105.3756853	0.0687382		
Corrected Total	1534	113.1439739			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bansrace Mean
0.068658	327.1918	0.262180	0.080130

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	7.76828859	7.76828859	113.01	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	7.76828859	7.76828859	113.01	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.1974094161	0.01290299	15.30	<.0001
threatsecu	-.0354098060	0.00333089	-10.63	<.0001

2.1.3 Threatid

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	11.2446990	11.2446990	171.62	<.0001
Error	1515	99.2628817	0.0655201		
Corrected Total	1516	110.5075808			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bansrace Mean
0.101755	323.5873	0.255969	0.079103

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	11.24469901	11.24469901	171.62	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	11.24469901	11.24469901	171.62	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.3183246153	0.01940712	16.40	<.0001
threatid	-.0466270643	0.00355919	-13.10	<.0001

2.2. Le modèle

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1349

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	7	15.05525597	2.15075085	42.37	<.0001
Error	1341	68.07298718	0.05076285		
Corrected Total	1348	83.12824314			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bansrace Mean
0.181109	341.5033	0.225306	0.065975

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	12.11736910	12.11736910	238.71	<.0001
threatid	1	0.97539984	0.97539984	19.21	<.0001
estimig	1	0.61294520	0.61294520	12.07	0.0005
DFEGHBG	1	0.36049058	0.36049058	7.10	0.0078
domicil2	1	0.38729978	0.38729978	7.63	0.0058
BLGETMG	1	0.41458750	0.41458750	8.17	0.0043
mnactic2	1	0.18716397	0.18716397	3.69	0.0550

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	4.18492419	4.18492419	82.44	<.0001
threatid	1	0.55484703	0.55484703	10.93	0.0010
estimig	1	0.40158738	0.40158738	7.91	0.0050
DFEGHBG	1	0.32066792	0.32066792	6.32	0.0121
domicil2	1	0.31036596	0.31036596	6.11	0.0135
BLGETMG	1	0.41560366	0.41560366	8.19	0.0043
mnactic2	1	0.18716397	0.18716397	3.69	0.0550

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6633751150	0.10396560	6.38	<.0001
threateco	-.0410268071	0.00451853	-9.08	<.0001
threatid	-.0143160553	0.00433022	-3.31	0.0010
estimig	0.0010090490	0.00035875	2.81	0.0050
DFEGHBG	-.0094382559	0.00375523	-2.51	0.0121
domicil2	-.0307322143	0.01242882	-2.47	0.0135
BLGETMG	-.1424665826	0.04979048	-2.86	0.0043
mnactic2	0.0264367249	0.01376796	1.92	0.0550

3. Bangyp

3.1. Les variables d'intérêt considérées seules

3.1.1. Threateco

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	60.3585730	60.3585730	347.85	<.0001
Error	1515	262.8780783	0.1735169		
Corrected Total	1516	323.2366513			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bangyp Mean
0.186732	135.3130	0.416554	0.307844

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	60.35857296	60.35857296	347.85	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	60.35857296	60.35857296	347.85	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.7918662952	0.02806909	28.21	<.0001
Threateco	-.1139213648	0.00610811	-18.65	<.0001

3.1.2. Threatsecu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1535

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	35.6888639	35.6888639	187.16	<.0001
Error	1533	292.3241655	0.1906876		
Corrected Total	1534	328.0130293			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bangyp Mean
0.108803	141.1159	0.436678	0.309446

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	35.68886385	35.68886385	187.16	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	35.68886385	35.68886385	187.16	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.5608225920	0.02149080	26.10	<.0001
threatsecu	-.0758974584	0.00554782	-13.68	<.0001

3.1.3. Threatid

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	46.9082762	46.9082762	258.26	<.0001
Error	1515	275.1695089	0.1816300		
Corrected Total	1516	322.0777851			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bangyp Mean
0.145643	139.3354	0.426181	0.305867

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	46.90827624	46.90827624	258.26	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	46.90827624	46.90827624	258.26	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.7944633312	0.03231230	24.59	<.0001
threatid	-.0952333128	0.00592595	-16.07	<.0001

3.2. Le modèle

Class Level Information		
Class	Levels	Values
gvtrimg3	3	Mieux Parei Pire
eisced3	3	Moins que secndaire Plus que secondaire Secondaire
Bfw	3	Bruxelles Flandre Wallonie
dfeghbg3	3	Bon Mauva Moyen
agea3	3	De 40 à 65 Moins de 4 Plus de 65
lrscale3	3	Droite Gauche Milieu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1347

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	17	86.7776101	5.1045653	33.99	<.0001
Error	1329	199.5935852	0.1501833		
Corrected Total	1346	286.3711952			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	bangyp Mean
0.303025	126.3945	0.387535	0.306607

Source	DF	Type III Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	52.76508701	52.76508701	351.34	<.0001
threatsecu	1	3.12891316	3.12891316	20.83	<.0001
threatid	1	6.47122385	6.47122385	43.09	<.0001
HINCTNTA	1	4.40493325	4.40493325	29.33	<.0001
gvtrimg3	2	1.58433493	0.79216747	5.27	0.0052
eisced3	2	4.97476977	2.48738488	16.56	<.0001
bfw	2	2.69673480	1.34836740	8.98	0.0001
dfeghbg3	2	3.92234429	1.96117214	13.06	<.0001
agea3	2	3.38228410	1.69114205	11.26	<.0001
lrscale3	2	2.81920757	1.40960378	9.39	<.0001
maritalb2	1	0.62777734	0.62777734	4.18	0.0411

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	8.58811965	8.58811965	57.18	<.0001
threatsecu	1	1.27988364	1.27988364	8.52	0.0036
threatid	1	1.28673199	1.28673199	8.57	0.0035
HINCTNTA	1	1.09216083	1.09216083	7.27	0.0071
gvtring3	2	0.92254778	0.46127389	3.07	0.0467
eisced3	2	2.86549491	1.43274746	9.54	<.0001
bfw	2	1.15558637	0.57779319	3.85	0.0216
dfeghbg3	2	2.83546393	1.41773196	9.44	<.0001
agea3	2	2.03287326	1.01643663	6.77	0.0012
lrscale3	2	2.97475562	1.48737781	9.90	<.0001
maritalb2	1	0.62777734	0.62777734	4.18	0.0411

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.8392595653	B	0.05744106	14.61	<.0001
threateco	-.0643460220		0.00850910	-7.56	<.0001
threatsecu	-.0188460831		0.00645575	-2.92	0.0036
Threatid	-.0222889280		0.00761475	-2.93	0.0035
HINCTNTA	-.0137432043		0.00509631	-2.70	0.0071
gvtrim3 Mieux	0.0578131114	B	0.03032342	1.91	0.0568
gvtrim3 Parei	-.0020040124	B	0.02784162	-0.07	0.9426
gvtrim3 Pire	0.0000000000	B	.	.	.
eisced3 Moins que secondaire	0.1385472845	B	0.03862307	3.59	0.0003
eisced3 Plus que secondaire	-.0407277373	B	0.02382228	-1.71	0.0876
eisced3 Secondaire	0.0000000000	B	.	.	.
bfw Bruxelles	0.0537839829	B	0.04991147	1.08	0.2814
bfw Flandre	0.0639959264	B	0.02325269	2.75	0.0060
bfw Wallonie	0.0000000000	B	.	.	.
dfeghbg3 Bon	-.0843565900	B	0.02525760	-3.34	0.0009
dfeghbg3 Mauva	0.0453110642	B	0.03619980	1.25	0.2109
dfeghbg3 Moyen	0.0000000000	B	.	.	.
agea3 De 40 à 65	-.0615446091	B	0.03087185	-1.99	0.0464
agea3 Moins de 4	-.1240960287	B	0.03440410	-3.61	0.0003
agea3 Plus de 65	0.0000000000	B	.	.	.
lrscale3 Droite	0.1186313824	B	0.02679004	4.43	<.0001
lrscale3 Gauche	0.0222902290	B	0.02676026	0.83	0.4050
lrscale3 Milieu	0.0000000000	B	.	.	.
maritalb2	0.0476033472		0.02328335	2.04	0.0411

3.3. Les contrastes

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.8930710491	B	0.06008530	14.86	<.0001
threateco	-.0643460220		0.00850910	-7.56	<.0001
threatsecu	-.0188460831		0.00645575	-2.92	0.0036
threatid	-.0222889280		0.00761475	-2.93	0.0035
HINCTNTA	-.0137432043		0.00509631	-2.70	0.0071
gvtrim3 Parei	-.0598171238	B	0.02557272	-2.34	0.0195
gvtrim3 Pire	-.0578131114	B	0.03032342	-1.91	0.0568
gvtrim3 Mieux	0.0000000000	B	.	.	.
eisced3 Moins que secondaire	0.1792750217	B	0.04104238	4.37	<.0001
eisced3 Secondaire	0.0407277373	B	0.02382228	1.71	0.0876
eisced3 Plus que secondaire	0.0000000000	B	.	.	.
bfw Bruxelles	-.0102119435	B	0.04903279	-0.21	0.8351
bfw Wallonie	-.0639959264	B	0.02325269	-2.75	0.0060
bfw Flandre	0.0000000000	B	.	.	.
dfeghbg3 Mauva	0.1296676542	B	0.03511586	3.69	0.0002
dfeghbg3 Moyen	0.0843565900	B	0.02525760	3.34	0.0009
dfeghbg3 Bon	0.0000000000	B	.	.	.
agea3 Moins de 4	-.0625514197	B	0.02562222	-2.44	0.0148
agea3 Plus de 65	0.0615446091	B	0.03087185	1.99	0.0464
agea3 De 40 à 65	0.0000000000	B	.	.	.
lrscale3 Gauche	-.0963411534	B	0.03202763	-3.01	0.0027
lrscale3 Milieu	-.1186313824	B	0.02679004	-4.43	<.0001
lrscale3 Droite	0.0000000000	B	.	.	.
maritalb2	0.0476033472		0.02328335	2.04	0.0411

4. Banjew

4.1. Les variables d'intérêt considérées seules

4.1.1. Threateco

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	20.6354534	20.6354534	248.84	<.0001
Error	1515	125.6348169	0.0829273		
Corrected Total	1516	146.2702703			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banjew Mean
0.141078	266.3731	0.287971	0.108108

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	20.63545336	20.63545336	248.84	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	20.63545336	20.63545336	248.84	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.3911185809	0.01940467	20.16	<.0001
threateco	-.0666105017	0.00422264	-15.77	<.0001

4.1.2. Threatsecu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1535

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	8.1341153	8.1341153	89.63	<.0001
Error	1533	139.1297284	0.0907565		
Corrected Total	1534	147.2638436			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banjew Mean
0.055235	280.2614	0.301258	0.107492

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	8.13411530	8.13411530	89.63	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	8.13411530	8.13411530	89.63	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.2275006851	0.01482621	15.34	<.0001
Threatsecu	-.0362339795	0.00382736	-9.47	<.0001

4.1.3. Threatid

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	14.6901606	14.6901606	171.18	<.0001
Error	1515	130.0099053	0.0858151		
Corrected Total	1516	144.7000659			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banjew Mean
0.101521	274.3168	0.292942	0.106790

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	14.69016060	14.69016060	171.18	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	14.69016060	14.69016060	171.18	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.3802151294	0.02221038	17.12	<.0001
Threatid	-.0532938907	0.00407330	-13.08	<.0001

4.2. Le modèle

Class Level Information		
Class	Levels	Values
dfeghbg3	3	Bon Mauva Moyen
agea3	3	De 40 à 65 Moins de 4 Plus de 65

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1365

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	9	24.8237476	2.7581942	35.14	<.0001
Error	1355	106.3454831	0.0784838		
Corrected Total	1364	131.1692308			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banjew Mean
0.189250	260.1388	0.280150	0.107692

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	18.42956243	18.42956243	234.82	<.0001
threatid	1	1.85891923	1.85891923	23.69	<.0001
estimig	1	1.49620638	1.49620638	19.06	<.0001
HINCTNTA	1	0.79088974	0.79088974	10.08	0.0015
dfeghbg3	2	1.52165256	0.76082628	9.69	<.0001
agea3	2	0.34251748	0.17125874	2.18	0.1132
mnactic2	1	0.38399983	0.38399983	4.89	0.0271

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	4.77864381	4.77864381	60.89	<.0001
threatid	1	0.77222050	0.77222050	9.84	0.0017
estimig	1	1.06333467	1.06333467	13.55	0.0002
HINCTNTA	1	0.38360567	0.38360567	4.89	0.0272
dfeghbg3	2	1.45936955	0.72968477	9.30	<.0001
agea3	2	0.55500214	0.27750107	3.54	0.0294
mnactic2	1	0.38399983	0.38399983	4.89	0.0271

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.3425294045	B	0.04227179	8.10	<.0001
threateco	-.0430782697		0.00552072	-7.80	<.0001
threatid	-.0168009157		0.00535614	-3.14	0.0017
estimig	0.0016566512		0.00045008	3.68	0.0002
HINCTNTA	-.0078918990		0.00356968	-2.21	0.0272
dfeghbg3 Bon	-.0161025583	B	0.01812676	-0.89	0.3745
dfeghbg3 Mauva	0.0910339564	B	0.02581399	3.53	0.0004
dfeghbg3 Moyen	0.0000000000	B	.	.	.
agea3 De 40 à 65	0.0622555055	B	0.02446095	2.55	0.0110
agea3 Moins de 4	0.0403076914	B	0.02725524	1.48	0.1394
agea3 Plus de 65	0.0000000000	B	.	.	.
mnactic2	0.0466706310		0.02109930	2.21	0.0271

4.3. Les contrastes

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.3886823517	B	0.03899759	9.97	<.0001
threateco	-.0430782697		0.00552072	-7.80	<.0001
threatid	-.0168009157		0.00535614	-3.14	0.0017
estimig	0.0016566512		0.00045008	3.68	0.0002
HINCTNTA	-.0078918990		0.00356968	-2.21	0.0272
dfeghbg3 Mauva	0.1071365147	B	0.02501198	4.28	<.0001
dfeghbg3 Moyen	0.0161025583	B	0.01812676	0.89	0.3745
dfeghbg3 Bon	0.0000000000	B	.	.	.
agea3 Moins de 4	-.0219478140	B	0.01761520	-1.25	0.2130
agea3 Plus de 65	-.0622555055	B	0.02446095	-2.55	0.0110
agea3 De 40 à 65	0.0000000000	B	.	.	.
mnactic2	0.0466706310		0.02109930	2.21	0.0271

5. Banmus

5.1. Les variables d'intérêt considérées seules

5.1.1. Threateco

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	47.4034405	47.4034405	370.43	<.0001
Error	1515	193.8727626	0.1279688		
Corrected Total	1516	241.2762030			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banmus Mean
0.196470	180.2898	0.357727	0.198418

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	47.40344046	47.40344046	370.43	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	47.40344046	47.40344046	370.43	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6273617658	0.02410514	26.03	<.0001
threateco	-.1009579746	0.00524551	-19.25	<.0001

5.1.2. Threatsecu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1535

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	24.4463267	24.4463267	170.38	<.0001
Error	1533	219.9510675	0.1434775		
Corrected Total	1534	244.3973941			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banmus Mean
0.100027	190.6341	0.378784	0.198697

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	24.44632668	24.44632668	170.38	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	24.44632668	24.44632668	170.38	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.4067456883	0.01864161	21.82	<.0001
threatsecu	-.0628156238	0.00481230	-13.05	<.0001

5.1.3. Threatid

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	41.4513348	41.4513348	316.18	<.0001
Error	1515	198.6159032	0.1310996		
Corrected Total	1516	240.0672380			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banmus Mean
0.172666	183.7025	0.362077	0.197100

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	41.45133481	41.45133481	316.18	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	41.45133481	41.45133481	316.18	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6563978669	0.02745205	23.91	<.0001
threatid	-.0895227501	0.00503460	-17.78	<.0001

5.2. Le modèle

Class Level Information		
Class	Levels	Values
agea3	3	De 40 à 65 Moins de 4 Plus de 65

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1305

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	8	50.6943611	6.3367951	60.90	<.0001
Error	1296	134.8565967	0.1040560		
Corrected Total	1304	185.5509579			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banmus Mean
0.273210	187.9300	0.322577	0.171648

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	35.62637444	35.62637444	342.38	<.0001
threatid	1	7.13576144	7.13576144	68.58	<.0001
estimig	1	1.44166657	1.44166657	13.85	0.0002
DFEGHBG	1	0.63338899	0.63338899	6.09	0.0137
tvpol2	1	0.91831461	0.91831461	8.83	0.0030
prejuge	1	0.72592660	0.72592660	6.98	0.0084
agea3	2	4.21292851	2.10646425	20.24	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	9.58531293	9.58531293	92.12	<.0001
threatid	1	3.43705855	3.43705855	33.03	<.0001
estimig	1	1.72995095	1.72995095	16.63	<.0001
DFEGHBG	1	0.56734873	0.56734873	5.45	0.0197
tvpol2	1	0.62674723	0.62674723	6.02	0.0143
prejuge	1	0.46780634	0.46780634	4.50	0.0342
agea3	2	4.21292851	2.10646425	20.24	<.0001

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.7764417045	B	0.04878078	15.92	<.0001
threateco	-.0634243202		0.00660825	-9.60	<.0001
threatid	-.0363790462		0.00632982	-5.75	<.0001
estimig	0.0021272795		0.00052172	4.08	<.0001
DFEGHBG	-.0126855352		0.00543272	-2.34	0.0197
tvpol2	0.1382448590		0.05632956	2.45	0.0143
prejuge	0.0394550508		0.01860815	2.12	0.0342
agea3 De 40 à 65	-.0927942118	B	0.02636971	-3.52	0.0004
agea3 Moins de 4	-.1702285485	B	0.02749449	-6.19	<.0001
agea3 Plus de 65	0.0000000000	B	.	.	.

5.3. Les contrastes

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6836474927	B	0.04561887	14.99	<.0001
threateco	-.0634243202		0.00660825	-9.60	<.0001
threatid	-.0363790462		0.00632982	-5.75	<.0001
estimig	0.0021272795		0.00052172	4.08	<.0001
DFEGHBG	-.0126855352		0.00543272	-2.34	0.0197
tvpol2	0.1382448590		0.05632956	2.45	0.0143
prejuge	0.0394550508		0.01860815	2.12	0.0342
agea3 Moins de 4	-.0774343367	B	0.01980754	-3.91	<.0001
agea3 Plus de 65	0.0927942118	B	0.02636971	3.52	0.0004
agea3 De 40 à 65	0.0000000000	B	.	.	.

6. Banpeu

6.1. Les variables d'intérêt considérées seules

6.1.1. Threateco

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	27.8416603	27.8416603	303.21	<.0001
Error	1515	139.1102184	0.0918219		
Corrected Total	1516	166.9518787			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpeu Mean
0.166765	240.6719	0.303021	0.125906

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	27.84166026	27.84166026	303.21	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	27.84166026	27.84166026	303.21	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.4546392134	0.02041882	22.27	<.0001
threateco	-.0773719001	0.00444333	-17.41	<.0001

6.1.2. Threatsecu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1535

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	11.5854413	11.5854413	113.56	<.0001
Error	1533	156.3989235	0.1020215		
Corrected Total	1534	167.9843648			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpeu Mean
0.068967	255.3600	0.319408	0.125081

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	11.58544131	11.58544131	113.56	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	11.58544131	11.58544131	113.56	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.2683049471	0.01571944	17.07	<.0001
threatsecu	-.0432431341	0.00405795	-10.66	<.0001

6.1.3. Threatid

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	21.8325691	21.8325691	231.52	<.0001
Error	1515	142.8688152	0.0943028		
Corrected Total	1516	164.7013843			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpeu Mean
0.132559	247.7936	0.307088	0.123929

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	21.83256912	21.83256912	231.52	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	21.83256912	21.83256912	231.52	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.4572615885	0.02328287	19.64	<.0001
threatid	-.0649705550	0.00426999	-15.22	<.0001

6.2. Le modèle

Class Level Information		
Class	Levels	Values
lrscale3	3	Droite Gauche Milieu
dfeghbg3	3	Bon Mauva Moyen
agea3	3	De 40 à 65 Moins de 4 Plus de 65
rlgdgr3	3	Faibl Fort Moyen

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1491

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	12	36.6773610	3.0564468	35.40	<.0001
Error	1478	127.6177429	0.0863449		
Corrected Total	1490	164.2951040			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpeu Mean
0.223241	233.0441	0.293845	0.126090

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	27.63890162	27.63890162	320.10	<.0001
threatid	1	3.76711275	3.76711275	43.63	<.0001
estimig	1	0.59136715	0.59136715	6.85	0.0090
BLGETMG	1	0.71130297	0.71130297	8.24	0.0042
lrscale3	2	1.37552126	0.68776063	7.97	0.0004
dfeghbg3	2	0.98478349	0.49239175	5.70	0.0034
agea3	2	0.75882000	0.37941000	4.39	0.0125
rlgdgr3	2	0.84955179	0.42477589	4.92	0.0074

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	7.42265449	7.42265449	85.97	<.0001
threatid	1	2.18119940	2.18119940	25.26	<.0001
estimig	1	0.81490809	0.81490809	9.44	0.0022
BLGETMG	1	0.96029456	0.96029456	11.12	0.0009
lrscale3	2	1.19699386	0.59849693	6.93	0.0010
dfeghbg3	2	1.03716070	0.51858035	6.01	0.0025
agea3	2	0.76462434	0.38231217	4.43	0.0121
rlgdgr3	2	0.84955179	0.42477589	4.92	0.0074

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.8432309250	B	0.13405668	6.29	<.0001
threateco	-.0517319071		0.00557952	-9.27	<.0001
threatid	-.0270033870		0.00537265	-5.03	<.0001
estimig	0.0013693307		0.00044573	3.07	0.0022
BLGETMG	-.2134658023		0.06400949	-3.33	0.0009
lrscale3 Droite	0.0662760560	B	0.01894857	3.50	0.0005
lrscale3 Gauche	0.0436276300	B	0.01919773	2.27	0.0232
lrscale3 Milieu	0.0000000000	B	.	.	.
dfeghbg3 Bon	-.0259529312	B	0.01819410	-1.43	0.1540
dfeghbg3 Mauva	0.0620719786	B	0.02629731	2.36	0.0184
dfeghbg3 Moyen	0.0000000000	B	.	.	.
agea3 De 40 à 65	0.0374355238	B	0.02198608	1.70	0.0888
agea3 Moins de 4	-.0116145772	B	0.02360930	-0.49	0.6228
agea3 Plus de 65	0.0000000000	B	.	.	.
rlgdgr3 Faibl	0.0458141965	B	0.01825949	2.51	0.0122
rlgdgr3 Fort	-.0082404124	B	0.02051528	-0.40	0.6880
rlgdgr3 Moyen	0.0000000000	B	.	.	.

6.3. Les contrastes

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.9127491613	B	0.13168393	6.93	<.0001
threateco	-.0517319071		0.00557952	-9.27	<.0001
Threatid	-.0270033870		0.00537265	-5.03	<.0001
Estimig	0.0013693307		0.00044573	3.07	0.0022
BLGETMG	-.2134658023		0.06400949	-3.33	0.0009
lrscale3 Gauche	-.0226484260	B	0.02253917	-1.00	0.3151
lrscale3 Milieu	-.0662760560	B	0.01894857	-3.50	0.0005
lrscale3 Droite	0.0000000000	B	.	.	.
dfeghbg3 Mauva	0.0880249098	B	0.02553848	3.45	0.0006
dfeghbg3 Moyen	0.0259529312	B	0.01819410	1.43	0.1540
dfeghbg3 Bon	0.0000000000	B	.	.	.
agea3 Moins de 4	-.0490501010	B	0.01729973	-2.84	0.0046
agea3 Plus de 65	-.0374355238	B	0.02198608	-1.70	0.0888
agea3 De 40 à 65	0.0000000000	B	.	.	.
rlgdgr3 Faibl	0.0540546089	B	0.01962417	2.75	0.0060
rlgdgr3 Moyen	0.0082404124	B	0.02051528	0.40	0.6880
rlgdgr3 Fort	0.0000000000	B	.	.	.

7. Banpheu

7.1. Les variables d'intérêt considérées seules

7.1.1. Threateco

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	46.8386501	46.8386501	392.37	<.0001
Error	1515	180.8488911	0.1193722		
Corrected Total	1516	227.6875412			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpheu Mean
0.205715	187.8594	0.345503	0.183916

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	46.83865015	46.83865015	392.37	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	46.83865015	46.83865015	392.37	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6102964667	0.02328140	26.21	<.0001
Threateco	-.1003547383	0.00506626	-19.81	<.0001

7.1.2. Threatsecu

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1535

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	18.0800035	18.0800035	131.06	<.0001
Error	1533	211.4796057	0.1379515		
Corrected Total	1534	229.5596091			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpheu Mean
0.078760	202.8921	0.371418	0.183062

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	18.08000347	18.08000347	131.06	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatsecu	1	18.08000347	18.08000347	131.06	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.3619812297	0.01827909	19.80	<.0001
Threatsecu	-.0540206899	0.00471872	-11.45	<.0001

7.1.3. Threatid

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1517

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	1	37.1988290	37.1988290	301.90	<.0001
Error	1515	186.6719687	0.1232158		
Corrected Total	1516	223.8707976			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpheu Mean
0.166162	195.0546	0.351021	0.179960

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	37.19882896	37.19882896	301.90	<.0001

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threatid	1	37.19882896	37.19882896	301.90	<.0001

Parameter	Estimate	Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6150616059	0.02661383	23.11	<.0001
Threatid	-.0848064315	0.00488087	-17.38	<.0001

7.2. Le modèle

Class Level Information		
Class	Levels	Values
gvtring3	3	Mieux Parei Pire
dfeghbg3	3	Bon Mauva Moyen

Number of Observations Read	1542
Number of Observations Used	1357

Source	DF	Sum of Squares	Mean Square	F Value	Pr > F
Model	9	53.1057827	5.9006425	52.26	<.0001
Error	1347	152.0968702	0.1129153		
Corrected Total	1356	205.2026529			

R-Square	Coeff Var	Root MSE	banpheu Mean
0.258797	180.9488	0.336029	0.185704

Source	DF	Type I SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	41.96283168	41.96283168	371.63	<.0001
threatid	1	5.89156214	5.89156214	52.18	<.0001
estimig	1	0.93539138	0.93539138	8.28	0.0041
HINCTNTA	1	0.47424527	0.47424527	4.20	0.0406
maritalb2	1	1.86818349	1.86818349	16.55	<.0001
gvtrimg3	2	1.01961066	0.50980533	4.51	0.0111
dfeghbg3	2	0.95395806	0.47697903	4.22	0.0148

Source	DF	Type III SS	Mean Square	F Value	Pr > F
threateco	1	9.90433180	9.90433180	87.71	<.0001
threatid	1	3.35719004	3.35719004	29.73	<.0001
estimig	1	0.65463397	0.65463397	5.80	0.0162
HINCTNTA	1	0.54954250	0.54954250	4.87	0.0275
maritalb2	1	1.65282395	1.65282395	14.64	0.0001
gvtrimg3	2	0.94909531	0.47454766	4.20	0.0152
dfeghbg3	2	0.95395806	0.47697903	4.22	0.0148

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6365647874	B	0.04737351	13.44	<.0001
threateco	-.0626452136		0.00668885	-9.37	<.0001
threatid	-.0351524383		0.00644679	-5.45	<.0001
estimig	0.0012956541		0.00053810	2.41	0.0162
HINCTNTA	-.0088774945		0.00402408	-2.21	0.0275
maritalb2	0.0719070608		0.01879466	3.83	0.0001
gvtring3 Mieux	0.0427166132	B	0.02587216	1.65	0.0990
gvtring3 Parei	-.0208894516	B	0.02374357	-0.88	0.3791
gvtring3 Pire	0.0000000000	B	.	.	.
dfeghb3 Bon	-.0285894212	B	0.02179800	-1.31	0.1899
dfeghb3 Mauva	0.0564943913	B	0.03045991	1.85	0.0639
dfeghb3 Moyen	0.0000000000	B	.	.	.

7.3. Les contrastes

Parameter	Estimate		Standard Error	t Value	Pr > t
Intercept	0.6506919794	B	0.04282155	15.20	<.0001
threateco	-.0626452136		0.00668885	-9.37	<.0001
threatid	-.0351524383		0.00644679	-5.45	<.0001
estimig	0.0012956541		0.00053810	2.41	0.0162
HINCTNTA	-.0088774945		0.00402408	-2.21	0.0275
maritalb2	0.0719070608		0.01879466	3.83	0.0001
gvtring3 Parei	-.0636060648	B	0.02198109	-2.89	0.0039
gvtring3 Pire	-.0427166132	B	0.02587216	-1.65	0.0990
gvtring3 Mieux	0.0000000000	B	.	.	.
dfeghb3 Mauva	0.0850838125	B	0.02954446	2.88	0.0040
dfeghb3 Moyen	0.0285894212	B	0.02179800	1.31	0.1899
dfeghb3 Bon	0.0000000000	B	.	.	.